

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	ZNIEFF	Protection			Listes rouges					Enjeu local				
				IDF	France	Europe	IDF	France	Nicheurs	Hivernants	Passage	Statut site	Effectif	Niveau d'enjeu		
Chiroptères																
<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	AR	Oui (Sites d'hibernation sans condition d'effectif et sites de reproduction en milieu naturels de deux individus et plus)	SO	Art.2	Dh.4	NT	VU	SO	SO	SO	SO	SO	Chasse et transit	16 contacts enregistrés	Fort
<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	C	Oui (Sites d'hibernation sans condition d'effectif et sites de reproduction en milieu naturels)	SO	Art.2	Dh.4	EN	LC	SO	SO	SO	SO	SO	Transit	7 contacts enregistrés	Moyen
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	C	Sites d'hibernation en milieu naturel sans condition d'effectif, sites d'hibernation dans l'habitat humain de 10 individus ou plus, sites de reproduction en milieu naturels	SO	Art.2	Dh.4	VU	NT	SO	SO	SO	SO	SO	Chasse et transit	37 contacts enregistrés	Fort
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	C	Oui (Sites d'hibernation de 50 individus et plus.)	SO	Art.2	Dh.4	LC	LC	SO	SO	SO	SO	SO	Transit	2 contacts enregistrés	Faible
<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	R	Oui (Sites d'hibernation sans condition d'effectif et sites de reproduction en milieu naturels de deux individus et plus.)	SO	Art.2	Dh.4	NT	NT	SO	SO	SO	SO	SO	Transit	9 contacts enregistrés	Fort
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	C	Oui (sites d'hibernation de 50 individus et plus.)	SO	Art.2	Dh.4	NT	NT	SO	SO	SO	SO	SO	Chasse et transit	351 contacts enregistrés	Moyen

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	ZNIEFF	Protection			Listes rouges				Enjeu local		Niveau d'enjeu		
				IDF	France	Europe	IDF	France	Nicheurs	Hivernants	Passage	Statut site		Effectif	
Mammifères non volants															
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	C	Non	SO	Art.2	SO	LC	LC	LC	SO	SO	SO	Reproducteur possible	1	Faible
<i>Sciurus vulgaris</i>	Ecreuil roux	C	Non	SO	Art.2	SO	LC	LC	LC	SO	SO	SO	Reproducteur possible	Présence	Faible
Oiseaux															
<i>Accipiter nisus</i>	Épervier d'Europe	NPC/MPC/HPC	Non	SO	Art. 3-1	SO	LC	LC	SO	LC	NA	NA	Nicheur possible	1 mâle en chasse	Faible
<i>Aegithalos caedatus</i>	Mésange à longue queue	NTC/S	Non	SO	Art. 3-1	SO	NT	SO	SO	LC	SO	NA	Nicheur probable	5	Faible
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	NTC/MTC	Non	SO	Art. 3-1	SO	LC	SO	SO	NT	SO	DD	Nicheur peu probable	2 (vol)	Faible
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	NTC/S	Non	SO	Art. 3-1	SO	LC	SO	SO	LC	SO	SO	Nicheur probable	6	Faible
<i>Columba oenas</i>	Pigeon colombin	NPC/MPC/HPC	Non	SO	Art. 3-2	SO	LC	SO	SO	LC	NA	NA	Nicheur probable	2	Faible
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	NA/MA.HA	Non	SO	Art. 3-1	SO	LC	SO	SO	LC	SO	NA	Nicheur certain	7	Faible
<i>Cygnus olor</i>	Cygne tuberculé	NR/MPC/HPC	Non	SO	Art. 3-1	SO	LC	SO	SO	LC	NA	SO	Passage	2 (vol)	Nul
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	NC/S	Non	SO	Art. 3-1	SO	LC	SO	SO	LC	NA	SO	Nicheur probable	3	Faible
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	NA/MA/HA	Non	SO	Art. 3-1	SO	LC	SO	SO	LC	NA	NA	Nicheur certain	2	Faible
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	NC/MC/.HC	Non	SO	Art. 3-1	SO	NT	SO	SO	NT	NA	NA	Nicheur probable	3	Moyen
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	NA/MA	Non	SO	Art. 3-1	SO	LC	SO	SO	LC	NA	NA	Nicheur certain	6	Faible
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	NTC/MTC	Non	SO	Art. 3-1	SO	VU	SO	SO	NT	SO	DD	Nicheur peu probable	6	Faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	ZNIEFF	Protection			Listes rouges				Enjeu local		Niveau d'enjeu		
				IDF	France	Europe	IDF	France	Nicheurs	Hivernants	Passage	Statut site		Effectif	
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	NC/MC/HC	Non	SO	Art. 3-1	SO	SO	NT	SO	LC	NA	SO	Nicheur peu probable	3	Faible
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	NA/MA/HA	Non	SO	Art. 3-1	SO	SO	LC	SO	LC	NA	NA	Nicheur certain	>6	Faible
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	NTC/MTC/HTR	Non	SO	Art. 3-1	SO	SO	LC	SO	LC	NA	NA	Nicheur certain	3	Faible
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	NA/MA/HR	Non	SO	Art. 3-1	SO	SO	LC	SO	LC	NA	NA	Nicheur certain	3	Faible
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	NC/S	Non	SO	Art. 3-1	SO	SO	LC	SO	LC	SO	SO	Nicheur probable	>3	Faible
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	NA/MA/HA	Non	SO	Art. 3-1	SO	SO	NT	SO	LC	NA	SO	Nicheur probable	1	Faible
<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet triple-bandeau	NPC/MPC/HPC	Non	SO	Art. 3-1	SO	SO	LC	SO	LC	NA	NA	Nicheur probable	1	Faible
<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé	NTC/MTC/HTC	Non	SO	Art. 3-1	SO	SO	LC	SO	NT	NA	NA	Nicheur probable	1	Faible
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	NC/MC/HR	Non	SO	Art. 3-1	SO	SO	EN	SO	VU	SO	NA	Nicheur possible	2	Moyen
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	NC/MC	Non	SO	Art. 3-1	SO	SO	EN	SO	VU	SO	NA	Nicheur probable	1	Fort
<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte	NC/S	Non	SO	Art. 3-1	SO	SO	LC	SO	LC	NA	SO	Nicheur probable	1	Faible
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	NTC/MTC/HTR	Non	SO	Art. 3-1	SO	SO	LC	SO	LC	NA	NA	Nicheur certain	8	Faible
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	NA/MA/HA	Non	SO	Art. 3-1	SO	SO	LC	SO	LC	NA	SO	Nicheur certain	5	Faible
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	NA/MA/HA	Non	SO	Art. 3-2	SO	SO	LC	SO	LC	NA	NA	Nicheur certain	7	Faible
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	NTC/MTC/HTC	Non	SO	Art. 3-2	SO	SO	LC	SO	LC	NA	NA	Nicheur possible	1	Faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	ZNIEFF	Protection			Listes rouges				Enjeu local			
				IDF	France	Europe	IDF	France	Nicheurs	Hivernants	Passage	Statut site	Effectif	Niveau d'enjeu
Orthoptères														
<i>Oecanthus pelucens</i>	Grillon d'Italie	AR	Non	Art.1	SO	SO	LC	SO	SO	SO	SO	Reproducteur probable	Présence	Moyen
<i>Ruspolia nitidula</i>	Conocéphale gracieux	AC	Oui (Présence)	Art.1	SO	SO	LC	SO	SO	SO	SO	Reproducteur certain	> 6	Faible
Lépidoptères														
<i>Iphiclides podalirius</i>	Flambé	AC	Oui (observation répétée plusieurs années sur la station)	Art.1	SO	SO	NT	LC	SO	SO	SO	Reproducteur possible	1	Faible
<i>Satyrium w-album</i>	Thécla de l'Orme	R	Oui (Présence)	Art.1	SO	SO	LC	LC	SO	SO	SO	Reproducteur certain	4	Fort
Reptiles														
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	C	Non	SO	Art.2	Dh.4	SO	LC	SO	SO	SO	Reproducteur possible	Présence	Faible
<p><b>Protection nationale</b> - Art. 3-1(oiseaux). Protection des individus et de leurs habitats - Art. 3-2(oiseaux). Protection des nids et des œufs. - Art. 2(amphibiens). Protection des individus et de leurs habitats. - Art. 3(amphibiens). Protection des individus intégrale. - Art. 5(amphibiens). Protection des individus (seulement contre mutilation et commercialisation). Art.1 (poissons). Protection des œufs et des habitats de reproduction (définis par arrêté préfectoral) - Art. 2(mammifères). Protection des individus et de leurs habitats</p> <p><b>Protection européenne</b> : Do. 1 (annexe I de la directive « Oiseaux ») – Dh.4 (annexe IV de la directive (« Habitats »))</p> <p><b>Rareté IDF</b> : N – Nicheur, M – Migrateur, H – Hivernant, O – Occasionnel, TC – Très commun, C – Commun, PC – Peu commun, S – Sédentaire, R – Rare, TR – Très rare,</p> <p><b>Listes rouges (IDF, France, nicheurs IDF, nicheurs, de passage et hivernants France)</b> : LC – Préoccupation mineure, NT – Quasi-menacé, VU – Vulnérable, EN – En danger, CR – En danger critique d'extinction, RE – Éteinte régionale, NA – Non applicable, DD – Données insuffisantes</p> <p>SO : sans objet</p> <p>En orange : critère de patrimonialité retenu</p> <p>En violet : critère de patrimonialité non rempli sur le site d'étude</p>														

Tableau 15. Liste des espèces protégées recensées sur le terrain des Essences

### Principe

Les espèces animales peuvent être considérées comme patrimoniales par leur statut de rareté (au moins assez rare (AR)), leur niveau dans la liste rouge, leur protection nationale ou régionale et leur inscription sur la liste des espèces déterminantes ZNIEFF en Île-de-France. Une exception est faite pour les oiseaux, ceux-ci étant presque tous protégés en France, y compris des espèces non menacées. Le critère de protection nationale n'est pas pris en compte pour la définition des espèces d'oiseaux remarquables. L'accent est ainsi mis sur la rareté, la protection européenne et le statut de menace des espèces à l'échelle régionale.

Par ailleurs, pour chaque espèce est appliqué un niveau d'enjeu local, qui repose sur les statuts des espèces sur le site, les effectifs observés, ainsi que la répartition de ces espèces en Ile-de-France et la qualité des habitats présents sur le site vis-à-vis des exigences écologiques des espèces. Une pondération de ce statut est également faite selon la rareté des espèces en région et leur statut de menace. Le statut local reflète le rôle du site dans la conservation locale des espèces. Le périmètre d'étude est composé de différents secteurs qui présentent des niveaux d'enjeux différenciés selon les cortèges d'espèces.

### Résultats

En appliquant ces critères aux espèces recensées sur le site d'étude, toutes les espèces de reptiles (Lézard des murailles), de chiroptères (Sérotine commune, Noctule commune, Murin de Daubenton, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle commune et Pipistrelle de Nathusius), de mammifères non-volants (Ecureuil roux et Hérisson d'Europe), de lépidoptères (Flambé et Thécla de l'Orme) et d'orthoptères (Conocéphale gracieux et Grillon d'Italie) sont considérées comme patrimoniales.

En ce qui concerne les oiseaux, 9 espèces sont considérées comme patrimoniales : Martinet noir, Faucon crécerelle, Bergeronnette grise, Mésange à longue queue, Accenteur mouchet, Hirondelle rustique, Roitelet huppé, Serin cini et Tourterelle des bois.

L'intérêt du site réside aussi dans la diversité d'habitats qui le constitue, avec à la fois des parties boisées, une strate intermédiaire et des milieux plus ouverts. Le parc boisé est majoritaire au sein du périmètre. Sa composition assez hétérogène, est plus ou moins boisée ou ouverte selon les secteurs. A l'est, il s'agit d'alignements simples, doubles ou triples organisés entre les bâtiments et à l'Ouest d'un parc jardiné densément planté d'arbres horticoles mi-feuillus, mi-résineux entre des bâtiments moins ordonnés. Les arbres sont globalement assez âgés et quelques beaux spécimens sont présents. Cette trame boisée est renforcée par la présence de quelques alignements d'arbres également assez anciens et des boisements plus spontanés et plus jeunes comme le boisement rudéral. Ces boisements présentent un intérêt pour les oiseaux nicheurs, mais également pour les mammifères, que ce soit les chauve-souris corridors écologiques (zone de halte et de chasse) ou l'Ecureuil roux et le Hérisson d'Europe.



Le deuxième enjeu du site réside dans l'association de prairies, pelouses sableuses rase, friches et milieux arbus-tifs, en particulier au sud-ouest du site (sous le jardin à l'anglaise), mais également dans la partie est de la ZAC. Ces milieux accueillent des espèces d'insectes patrimoniales, comme le Conocéphale gracieux et le Grillon d'Italie dans les prairies et friches, ou le Thécla de l'Orme (haie mixte), sont favorables au Hérisson d'Europe, aux oiseaux des milieux semi-ouverts (Accenteur mouchet, Serin cini, Faucon crécerelle) ou d'autres cortèges pour la chasse (Martinet noir, Hirondelle rustique, Roitelet huppé, Bergeronnette grise), ou encore aux chiroptères comme sec-teur de chasse.

Le Lézard des murailles, espèce plus thermophile et adaptée au milieu urbain, fréquente les milieux plus secs du site et a été rencontré notamment dans les friches rudérales. Il peut potentiellement fréquenter tous les secteurs bâti, utilisables pour sa thermorégulation.



Figure 29. Localisation des espèces animales protégées patrimoniales sur la ZAC Maison Blanche (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2021)

#### 4. Évaluation écologique

La synthèse des enjeux est basée sur les prospections de terrains menées en 2018, sur les données disponibles dans les différentes bases de données (Cettia et Faune Île-de-France), ainsi que les données issues de la bibliographie (Biotope, Ecosphère), ainsi que des visites complémentaires de 2019 et 2021 pour appréhender le lien entre le projet et les espaces végétalisés sur le site. Rappelons que ce site est très complexe, parce que de nombreuses démolitions ont eu lieu au cours des 5 dernières années laissant place à des friches rudérales en cours d'envahissement par des Buddleias et que de nombreux espaces végétalisés évoluent en l'absence de gestion, entraînant une forte transformation du Parc Boisé.

##### Intérêt floristique et faunistique

Les inventaires ont permis de mettre en évidence 8 espèces floristiques et 31 espèces animales considérées comme patrimoniales en Île-de-France.

Avec une diversité végétale de 179 espèces, le secteur d'étude présente une richesse spécifique moyenne, plutôt correcte pour un secteur péri-urbain.

Les enjeux concernent plus spécifiquement la faune avec des espèces spécialistes, inféodées à certaines plantes et des enjeux réglementaires comme pour le Thécla de l'Orme par exemple.

L'évaluation écologique des habitats est présentée dans le tableau et la carte ci-dessous.

#### Intérêt des habitats

La caractéristique principale du site réside dans son vaste parc boisé dont les vieux arbres sont particulièrement favorables pour l'avifaune et les chiroptères. Les haies mixtes résiduelles au sud accueillent quelques oiseaux, avec la particularité d'être quasiment les seuls habitats arbustifs de secteur.

Deux habitats peuvent être considérés comme patrimoniaux :

- Prairie mésophile, habitat patrimonial et déterminant de ZNIEFF
- Pelouse sableuse rase, habitat patrimonial et déterminant de ZNIEFF

Le site d'étude présente un habitat original, les pelouses sableuses rases, en forte régression avec la faune inféodée qui semble également en train de disparaître. La prairie de fauche est en revanche bien représentée (2 ha) et est très favorable à l'entomofaune.

Types de milieux	Statut de protection, rareté et diversité		Diversité écologique (nombre d'espèces)	Rôle écologique (TVB)	Originalité du milieu	Somme des gradients d'intérêt écologique (max = 20)
	Faune	Flore				
Surface imperméable	0	0	0	0	0	0
Zone chantier	0	0	0	0	0	0
Jardin ornemental	0	0	1	1	0	2
Friche rudérale	1	1	1	1	0	4
Pelouse urbaine	1	1	1	1	1	5
Friche arbustive	1	1	1	1	1	5
Friche prairiale co-plantée	1	1	1	2	1	6
Friche nitrophile	1	2	2	1	1	7
Alignement d'arbres	2	1	1	2	1	7
Ancien jardin	2	1	1	2	1	7
Boisement rudéral	2	1	2	2	1	8
Fourré mésophile	2	1	2	2	1	8
Friche mésophile	2	2	2	2	1	9
Pelouse sableuse rase	2	2	2	2	3	11
Haie mixte	3	1	2	3	2	11
Parc boisé	3	2	2	3	1	11
Prairie mésophile de fauche	3	2	3	3	2	13

Tableau 16. Enjeux écologiques par milieux



Figure 30. Enjeux écologiques sur le site d'étude (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2021)

## 5. Nécessité d'une demande de dérogation

L'analyse de la bibliographie et les expertises de terrain réalisées ont révélé la présence de plusieurs espèces protégées au titre des différents arrêtés en vigueur relatifs à la protection de la flore et de la faune. **Au total, 41 espèces protégées ont ainsi été recensées.**

Le régime de protection des oiseaux présente certaines particularités par rapport aux autres groupes et notamment celle d'étendre la protection à la très grande majorité des espèces, y compris des espèces très communes et non menacées. Pour cette raison, le nombre d'espèces à traiter dans un tel dossier est important, sans que pour autant le projet ait un impact notable sur leur état de conservation. C'est pourquoi, il est fait le choix de traiter pour l'avifaune dans le dossier de demande de dérogation uniquement les espèces considérées comme patrimoniales.

Taxons	Espèces protégées	Impacts prévisibles (avant mesures)	Nécessité de dérogation
<b>Chiroptères</b>	6 espèces : Pipistrelle de Kuhl Pipistrelle commune Pipistrelle de Nathusius Murin de Daubenton Noctule commune Sérotine commune	Dérangements pendant les travaux et en exploitation Risque de destruction d'individus Destruction d'habitats	Oui
<b>Mammifères non-volants</b>	2 espèces : Hérisson d'Europe Ecureuil roux	Dérangements pendant les travaux et en exploitation Risque de destruction d'individus Destruction d'habitats	Oui

Taxons	Espèces protégées	Impacts prévisibles (avant mesures)	Nécessité de dérogation
Orthoptères	2 espèces : Conocéphale gracieux Grillon d'Italie	Dérangements pendant les travaux et en exploitation Risque de destruction d'individus Destruction d'habitats	Oui
Lépidoptères	2 espèces : Flambé Thécla de l'Orme	Dérangements pendant les travaux et en exploitation Risque de destruction d'individus Destruction d'habitats	Oui
Reptiles	1 espèce : Lézard des murailles	Dérangements pendant les travaux et en exploitation Risque de destruction d'individus Destruction d'habitats	Oui
Oiseaux	9 espèces : Martinet noir Faucon crécerelle Accenteur mouchet Mésange à longue queue Bergeronnette grise Roitelet huppé Serin cini Hirondelle rustique Tourterelle des bois	Dérangements pendant les travaux et en exploitation Risque de destruction d'individus Destruction d'habitats	Oui

Tableau 17. Évaluation des besoins de dérogation pour les espèces protégées présentes sur le site

## E. Présentation de la faune impactée avant mesures

La présentation des différentes espèces dans les parties qui suivent se fera selon la patrimonialité des espèces, leur niveau d'enjeux et leur sensibilité vis-à-vis du projet, afin de faciliter la compréhension du dossier. Seules les 18 espèces protégées impactées qui ont été jugées vulnérables sont présentées par la suite et feront l'objet de mesures.

Pour rappel également, l'article 411-2 du code de l'environnement qui encadre les dossiers de demande de dérogation précise que « la délivrance de dérogation aux interdictions mentionnées aux 1°, 2° et 3° de l'article L. 411-1, [n'est possible qu'] à condition qu'il n'existe pas d'autre solution satisfaisante et que la dérogation ne nuise pas au maintien, dans un état de conservation favorable, des populations des espèces concernées dans leur aire de répartition naturelle ».

Les paragraphes qui suivent visent donc à présenter une estimation de l'état de conservation de chacune des espèces protégées concernées par ce dossier, non pas dans son aire de répartition naturelle, mais à l'échelle locale et d'analyser les effets du projet sur cet état de conservation.

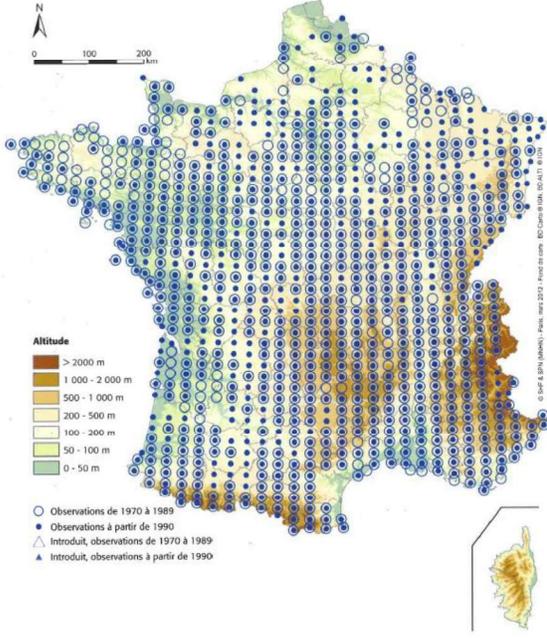
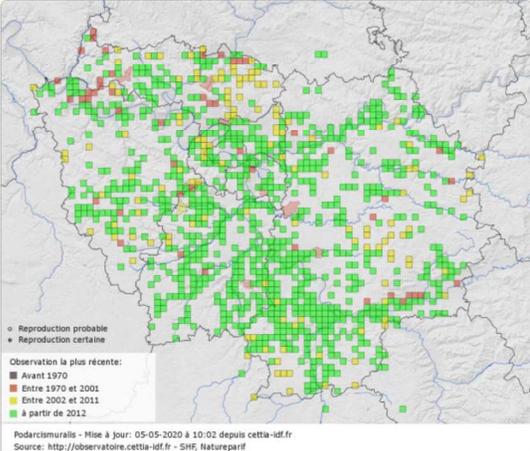
### 1. Les reptiles

#### a) Lézard des murailles

Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	
Présentation et écologie	
Description morphologique	Au stade adulte ce lézard a une silhouette élancée, une tête longue, un peu déprimée et au museau conique, un corps mince et assez aplati, une longue queue effilée et des pattes fines à longs doigts.

	<p>La coloration et le dessin présentent une grande variabilité selon les individus. Les parties supérieures de la majorité des exemplaires varient du gris au brun, avec parfois une teinte verdâtre. Les flancs montrent, surtout chez la femelle, deux raies longitudinales ou séries de taches claires qui délimitent une bande brun foncé souvent tachetée de clair.</p>  <p>Figure 31. Lézard des murailles.</p> <p>Le milieu du dos montre fréquemment une ligne vertébrale foncée ou une série de taches sombres. Le dos, en particulier celui du mâle, est moucheté ou marbré de brun foncé ou de noir.</p>																																				
<b>Régime alimentaire</b>	Il se nourrit d'une variété de petits invertébrés : araignées, coléoptères, diptères, orthoptères, lépidoptères, vers de terre...																																				
<b>Habitat</b>	On rencontre cette espèce essentiellement dans les milieux pierreux bien ensoleillés, naturels ou artificiels : affleurements rocheux, carrières, murs de pierres sèches ou cimentés, ballasts de voies ferrées, terrils, talus de route, parkings... Dans certaines régions, l'espèce semble uniquement liée à des éléments pierreux d'origine anthropique : murs de cimetières, de maisons, de jardins, ruines de château,... et sur les ballasts de voies ferrées désaffectées. En montagne on peut l'observer jusqu'à 2000 m d'altitude.																																				
<b>Phénologie</b>	<table border="1" data-bbox="495 1142 1382 1241"> <thead> <tr> <th>Janv.</th> <th>Fév.</th> <th>Mars</th> <th>Avr.</th> <th>Mai</th> <th>Juin</th> <th>Juill.</th> <th>Aout</th> <th>Sept.</th> <th>Oct.</th> <th>Nov.</th> <th>Déc.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="background-color: #008000;"></td> <td style="background-color: #008000;"></td> <td style="background-color: #ADD8E6;"></td> <td style="background-color: #008000;"></td> <td style="background-color: #008000;"></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #000000;"></td> </tr> </tbody> </table> <p data-bbox="516 1270 1247 1367"> <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #ADD8E6; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Période d'activité des adultes Lézard des murailles (<i>P. muralis</i>)  <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #0000FF; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Stades œufs et juvéniles du Lézard des murailles (<i>P. muralis</i>)  <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #008000; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Période d'hibernation du Lézard des murailles (<i>P. muralis</i>) </p> <p data-bbox="472 1402 1404 1516">Il hiverne d'octobre à mars. Dans l'ouest et le sud de la France, les mâles restent actifs toute l'année. La période d'accouplement s'étale entre avril et juin. Les femelles peuvent effectuer 2 pontes par an, la première en mai, la seconde en juillet. La durée d'incubation des œufs est de 2 ou 3 mois.</p>	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																								
Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																										

Statuts de l'espèce	
<b>Protection internationale</b>	Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) : Annexe II
<b>Protection européenne</b>	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) : Annexe IV
<b>Protection nationale</b>	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection : Article 2
<b>Protection régionale</b>	Non protégé au niveau régional
<b>Liste rouge mondiale</b>	LC : « Préoccupation mineure »

<b>Liste rouge européenne</b>	LC : « Préoccupation mineure »
<b>Liste rouge française</b>	LC : « Préoccupation mineure »
<b>Liste rouge francilienne</b>	Pas de liste rouge régionale pour les reptiles
<b>Déterminance ZNIEFF régionale</b>	Le Lézard des murailles n'est pas déterminant ZNIEFF en Ile-de-France
<b>Répartition et état des populations</b>	
<b>A l'échelle européenne</b>	En Europe, l'espèce est connue de nombreux pays : Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, France, Allemagne, Suisse, Italie et Espagne. Il ne fait défaut que dans la moitié Nord de la Belgique et quelques petits cantons centraux en Suisse.
<b>À l'échelle nationale et locale</b>	<p>En France, cet élément méditerranéen ou atlanto-méditerranéen possède finalement (après de bons compléments de recherches sur les 10 dernières années) une répartition assez large, au bénéfice des secteurs méridionaux les plus chauds. C'est une espèce commune et localement abondante dans la majeure partie de la France (Vacher &amp; al, 2010).</p>  <p>Figure 32. Aire de répartition du Lézard des murailles en France métropolitaine. (Atlas des amphibiens et reptiles de France)</p> <p>En Ile-de-France, le Lézard des murailles est présent et commun dans tous les départements, y compris Paris <i>intra-muros</i>.</p> 

<b>Menaces</b>	<p><i>Figure 33. Carte de répartition du Lézard des murailles à l'échelle régionale (Cettia-IDF, 2021)</i></p> <p>Le Lézard des murailles est le lézard le plus commun de France et il ne semble pas menacé actuellement. Ce statut est lié au caractère ubiquiste de l'espèce. Elle est peu exigeante sur la qualité de son habitat et se trouve régulièrement sur des habitats très anthropiques : voies ferrées, murs, bords de chemin.</p> <p>De la même façon, il n'existe pas de menace réelle pesant sur cette espèce au niveau régional. Il a tendance cependant à se raréfier en milieu urbain, en raison de la prédation par le Chat domestique. De plus, la destruction ou la remise en état de vieux murets en pierres ainsi que l'utilisation des traitements chimiques peuvent localement avoir un impact sur les populations.</p>
----------------	--

#### Localisation et effectifs sur le site d'étude

Sur le site d'étude, l'espèce est localisée plutôt au nord sur les zones les plus sèches. Il peut néanmoins utiliser toutes les façades de bâtiments ensoleillées avec quelques anfractuosités.

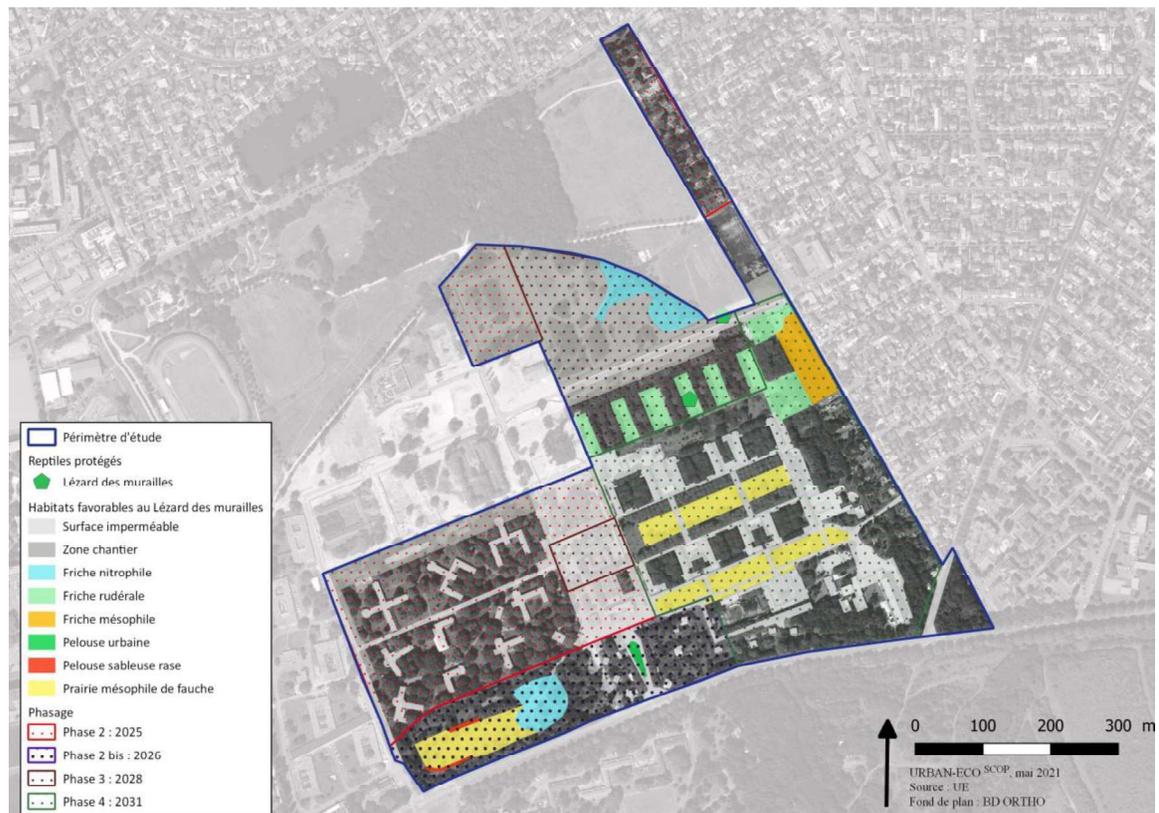
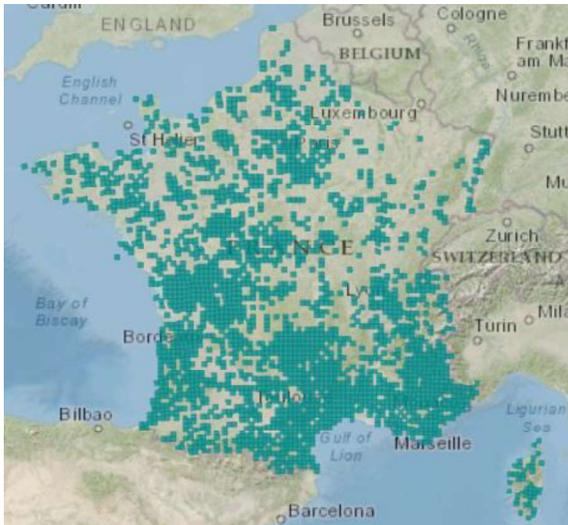


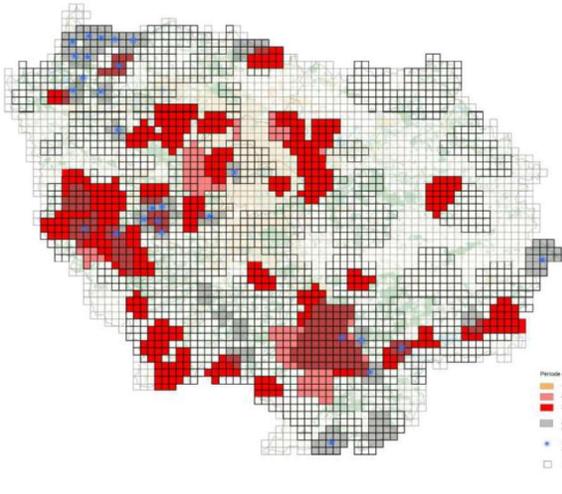
Figure 34. Localisation du Lézard des murailles dans le périmètre d'étude (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2021)

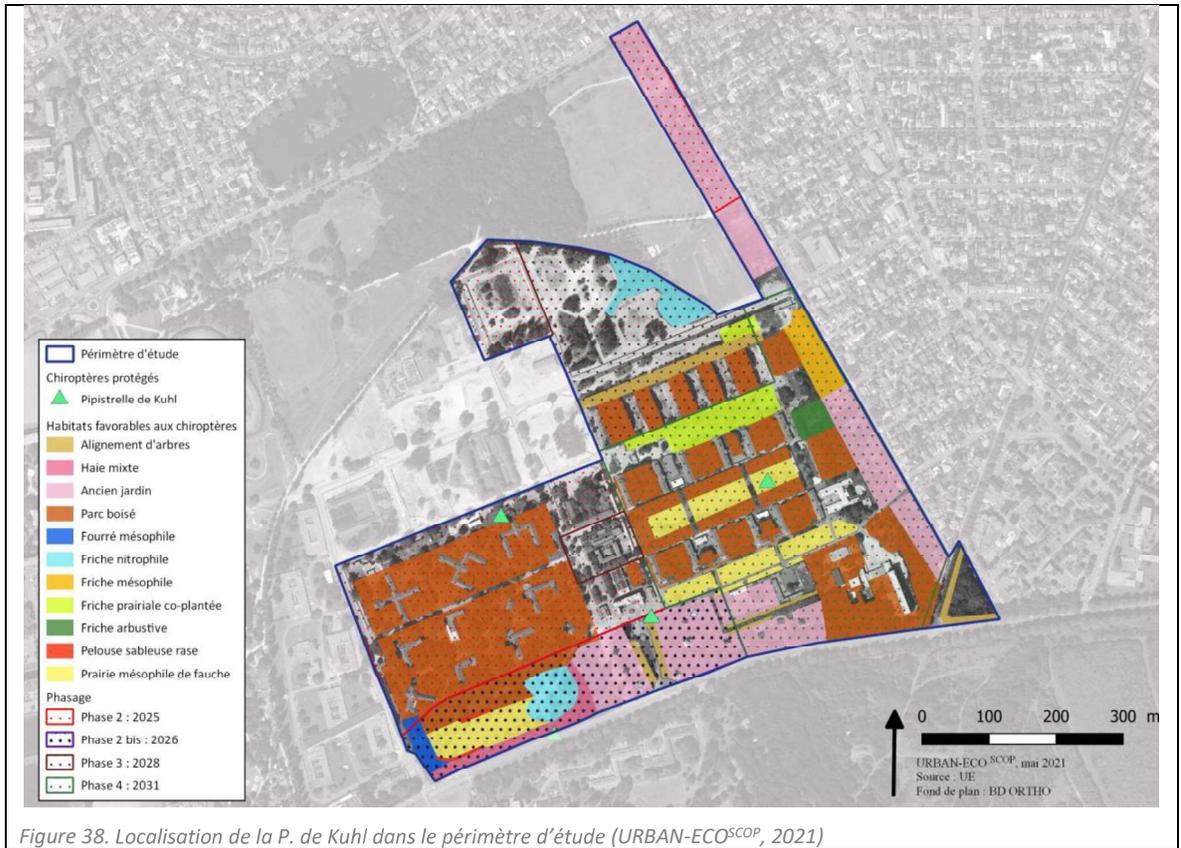
## 2. Les chiroptères

### a) Pipistrelle de Kuhl

<b>Pipistrelle de Kuhl</b> <i>Pipistrellus kuhlii</i> (Kuhl, 1817)																																																									
<b>Présentation et écologie</b>																																																									
<b>Description morphologique</b>	<p>Elle est semblable à la Pipistrelle commune, mais est légèrement plus grande (entre 7,5 et 9 cm). Elle se reconnaît à sa dentition et à la bande blanche très nette du bord postérieur des ailes. Comme chez les autres pipistrelles, les oreilles sont petites, triangulaires, arrondies au bout, avec un tragus incurvé vers l'intérieur.</p> <p>La couleur du poil est brune, alors que les oreilles, le patagium et le museau sont brun foncé à brun-noir.</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p style="text-align: center;"><i>Figure 35. Pipistrelle de Kuhl.</i></p>																																																								
<b>Régime alimentaire</b>	Elle se nourrit d'insectes de petite taille capturés au vol : diptères, papillons, trichoptères, punaises...																																																								
<b>Habitat</b>	Elle fréquente les milieux anthropisés, les zones sèches à végétation pauvre, à proximité des rivières ou des falaises et occupe aussi les paysages agricoles, les milieux humides et les forêts de basse altitude. Pour la chasse, elle prospecte aussi bien les espaces ouverts que boisés, les zones humides et montre une nette attirance pour les zones urbaines avec parcs, jardins et éclairages publics. Pour hiberner, elle s'installe préférentiellement dans des anfractuosités des bâtiments frais où elle peut se mêler à des essaims d'autres espèces de Pipistrelles. Elle colonise parfois les caves et les fissures de falaise.																																																								
<b>Phénologie</b>	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>Janv.</th> <th>Fév.</th> <th>Mars</th> <th>Avr.</th> <th>Mai</th> <th>Juin</th> <th>Juill.</th> <th>Aout</th> <th>Sept.</th> <th>Oct.</th> <th>Nov.</th> <th>Déc.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="background-color: #90EE90;"></td> <td style="background-color: #90EE90;"></td> <td style="background-color: #90EE90;"></td> <td style="background-color: #ADD8E6;"></td> <td style="background-color: #90EE90;"></td> <td style="background-color: #90EE90;"></td> <td style="background-color: #90EE90;"></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="background-color: #0000FF;"></td> <td style="background-color: #0000FF;"></td> <td style="background-color: #0000FF;"></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="background-color: #800080;"></td> <td style="background-color: #800080;"></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <div style="margin-top: 10px;"> <table style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 30px; background-color: #ADD8E6; border: 1px solid black;"></td> <td>Période d'activité des adultes de la P. de Kuhl (<i>P. kuhlii</i>)</td> </tr> <tr> <td style="width: 30px; background-color: #0000FF; border: 1px solid black;"></td> <td>Stades juvéniles de la P. de Kuhl (<i>P. kuhlii</i>)</td> </tr> <tr> <td style="width: 30px; background-color: #800080; border: 1px solid black;"></td> <td>Période d'accouplement de la P. de Kuhl (<i>P. kuhlii</i>)</td> </tr> <tr> <td style="width: 30px; background-color: #90EE90; border: 1px solid black;"></td> <td>Période d'hibernation de la P. de Kuhl (<i>P. kuhlii</i>)</td> </tr> </table> </div> <p>La Pipistrelle de Kuhl est un animal crépusculaire et nocturne. C'est une espèce très sociable qui forme des colonies de plusieurs centaines d'individus. Les colonies de mise-bas sont essentiellement constituées de femelles.</p> <p>Les naissances débutent de mai à début juin en fonction de la zone géographique. Les femelles sont très fidèles à leur colonie de naissance. Les pariades ont lieu de la fin août au mois de septembre et l'espèce utilise alors des gîtes intermédiaires. Elle hiberne de fin octobre à mars.</p>	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																																						Période d'activité des adultes de la P. de Kuhl ( <i>P. kuhlii</i> )		Stades juvéniles de la P. de Kuhl ( <i>P. kuhlii</i> )		Période d'accouplement de la P. de Kuhl ( <i>P. kuhlii</i> )		Période d'hibernation de la P. de Kuhl ( <i>P. kuhlii</i> )
Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																																														
	Période d'activité des adultes de la P. de Kuhl ( <i>P. kuhlii</i> )																																																								
	Stades juvéniles de la P. de Kuhl ( <i>P. kuhlii</i> )																																																								
	Période d'accouplement de la P. de Kuhl ( <i>P. kuhlii</i> )																																																								
	Période d'hibernation de la P. de Kuhl ( <i>P. kuhlii</i> )																																																								

Statuts de l'espèce	
<b>Protection internationale</b>	Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS - Convention de Bonn) : Annexe II Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) : Annexe II Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS - Convention de Bonn) : Accord EUROBATS - ANNEXE 1
<b>Protection européenne</b>	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) : Annexe IV
<b>Protection nationale</b>	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection : Article 2
<b>Protection régionale</b>	Non protégé au niveau régional
<b>Liste rouge mondiale</b>	LC : « Préoccupation mineure »
<b>Liste rouge européenne</b>	LC : « Préoccupation mineure »
<b>Liste rouge française</b>	LC : « Préoccupation mineure »
<b>Liste rouge francilienne</b>	LC : « Préoccupation mineure »
<b>Déterminance ZNIEFF régionale</b>	L'espèce est déterminante pour la constitution d'une ZNIEFF en Ile-de-France
Répartition et état des populations	
<b>A l'échelle européenne</b>	Nettement méridionale, cette espèce se rencontre en Europe méditerranéenne.
<b>A l'échelle nationale et locale</b>	<p>En France, elle occupe la moitié sud et remonte au nord jusqu'à la Seine.</p>  <p>Figure 36. Aire de répartition de la Pipistrelle de Kuhl en France métropolitaine. (INPN)</p> <p>La Pipistrelle de Kuhl est une espèce bien présente en Île-de-France. On la trouve dans l'ensemble des départements de la région. Comme la Pipistrelle commune, elle est présente dans l'ensemble des milieux de la région. On la trouve aussi bien dans les milieux naturels (forêts, zones humides, ...) que dans les milieux plus urbanisés (parcs, jardins, ...) et au cœur même des agglomérations comme Paris.</p>

	 <p style="text-align: center; font-size: small;">Sources : ANV, ADIMUT 210, Biotope, Conseil Général de l'Essonne, Conseil Général de Seine-et-Marne, CORIF, Ecosphère, EcoTer, MNHN, NATURE RECHERCHE, OGE, ONF, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, PNR du Gâtinais Français, PNR du Vexin français, ...</p> <p style="text-align: center;"><i>Figure 37. Carte de répartition de la P. de Kuhl à l'échelle régionale (Plan régional d'action en faveur des chiroptères, 2011)</i></p>
<p><b>Menaces</b></p>	<p>L'espèce est abondante sur le territoire national. De plus, elle voit son aire de distribution remonter vers le nord depuis une cinquantaine d'années. Classée en préoccupation mineure par les listes rouges, elle ne semble pas menacée en France.</p> <p>En Île-de-France, la Pipistrelle de Kuhl est commune et bien représentée sur le territoire. Classée en préoccupation mineure par la liste rouge, elle ne semble pas menacée au niveau régional. L'espèce est cependant régulièrement victime d'accident de la route. Le réseau routier particulièrement dense de l'Île-de-France peut être la cause d'une mortalité importante de cette espèce dans la région. En zone urbaine, l'installation des colonies dans les bâtiments est régulièrement source de problèmes de cohabitation. Les travaux d'aménagement et d'isolation entraînent la diminution des gîtes favorables à cette espèce. Elles sont également les premières victimes des chats domestiques.</p>
<p><b>Localisation et effectifs sur le site d'étude</b></p>	
<p>L'espèce a été notée en 2012 et 2018 avec un faible nombre de contact en 2018 et seulement par des cris d'écholocation ce qui indique qu'elle utilise le site uniquement pour se déplacer.</p>	



## b) Pipistrelle commune

<b>Pipistrelle commune</b> <i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)																																																									
<b>Présentation et écologie</b>																																																									
<b>Description morphologique</b>	Plus petite chauve-souris d'Europe, la Pipistrelle commune mesure entre 3,6 et 6,1 cm. Elle a un corps trapu, avec des oreilles courtes et larges, une queue courte et des ailes longues et étroites. Son pelage est brun sombre à brun-roux sur le dessus et gris-brun sur le dessous, le contraste entre les deux étant peu marqué. Le museau, les oreilles et les ailes son brun-noir.																																																								
<b>Description morphologique</b>	 <p>Figure 39. Pipistrelle commune</p>																																																								
<b>Régime alimentaire</b>	Elle se nourrit d'insectes de petite taille capturés au vol : mouches, moustiques, papillons nocturnes...																																																								
<b>Habitat</b>	Elle fréquente tous les types de milieux même fortement urbanisés : zones humides, bosquets, vergers, jardins, parcs, villages, villes, ruines. Les colonies occupent toutes sortes de gîtes, qu'ils soient arboricoles (trous de pic, fentes, fissures ou autres arbres creux) ou anthropiques (nichoirs, habitations).																																																								
<b>Phénologie</b>	<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>Janv.</th><th>Fév.</th><th>Mars</th><th>Avr.</th><th>Mai</th><th>Juin</th><th>Juill.</th><th>Aout</th><th>Sept.</th><th>Oct.</th><th>Nov.</th><th>Déc.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="background-color: #008000;"></td><td style="background-color: #008000;"></td><td style="background-color: #008000;"></td><td style="background-color: #ADD8E6;"></td><td style="background-color: #008000;"></td><td style="background-color: #008000;"></td> </tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td style="background-color: #0000FF;"></td><td style="background-color: #0000FF;"></td><td style="background-color: #0000FF;"></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td style="background-color: #800080;"></td><td style="background-color: #800080;"></td><td style="background-color: #800080;"></td><td></td><td></td> </tr> </tbody> </table> <div style="margin-left: auto; margin-right: auto; margin-top: 10px;"> <table style="border: none;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 15px; background-color: #ADD8E6; border: 1px solid black;"></td> <td>Période d'activité des adultes de la P. commune (<i>P. pipistrellus</i>)</td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; height: 15px; background-color: #0000FF; border: 1px solid black;"></td> <td>Stades juvéniles de la P. commune (<i>P. pipistrellus</i>)</td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; height: 15px; background-color: #800080; border: 1px solid black;"></td> <td>Période d'accouplement de la P. commune (<i>P. pipistrellus</i>)</td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; height: 15px; background-color: #008000; border: 1px solid black;"></td> <td>Période d'hibernation de la P. commune (<i>P. pipistrellus</i>)</td> </tr> </table> <p>La Pipistrelle commune est un animal crépusculaire et nocturne. C'est une espèce très sociale qui forme des colonies de plusieurs centaines d'individus, composées des femelles reproductrices, en été. Les mâles se tiennent isolément ou en petit groupes. Elle hiberne de fin octobre à mars en petit groupes.</p> <p>Les accouplements ont lieu d'août à octobre et la fécondation a lieu au printemps suivant. Les femelles mettent bas en été (de juin à mi-juillet) de 1 à 2 jeunes, qui savent voler à 3 semaines et sont indépendants à 2 mois.</p> </div>	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																																						Période d'activité des adultes de la P. commune ( <i>P. pipistrellus</i> )		Stades juvéniles de la P. commune ( <i>P. pipistrellus</i> )		Période d'accouplement de la P. commune ( <i>P. pipistrellus</i> )		Période d'hibernation de la P. commune ( <i>P. pipistrellus</i> )
Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																																														
	Période d'activité des adultes de la P. commune ( <i>P. pipistrellus</i> )																																																								
	Stades juvéniles de la P. commune ( <i>P. pipistrellus</i> )																																																								
	Période d'accouplement de la P. commune ( <i>P. pipistrellus</i> )																																																								
	Période d'hibernation de la P. commune ( <i>P. pipistrellus</i> )																																																								
<b>Statuts de l'espèce</b>																																																									
<b>Protection internationale</b>	Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS - Convention de Bonn) : Annexe II Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) : Annexe III Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS - Convention de Bonn) : Accord EUROBATS - ANNEXE 1																																																								

<b>Protection européenne</b>	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) : Annexe IV
<b>Protection nationale</b>	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection : Article 2
<b>Protection régionale</b>	Non protégé au niveau régional
<b>Liste rouge mondiale</b>	LC : « Préoccupation mineure »
<b>Liste rouge européenne</b>	LC : « Préoccupation mineure »
<b>Liste rouge française</b>	LC : « Préoccupation mineure »
<b>Liste rouge francilienne</b>	NT : « Quasi-menacée »
<b>Déterminance ZNIEFF régionale</b>	L'espèce n'est pas déterminante pour la constitution d'une ZNIEFF en Ile-de-France
<b>Répartition et état des populations</b>	
<b>A l'échelle européenne</b>	On retrouve la Pipistrelle dans toute l'Europe, au nord jusqu'à l'Ecosse et la Suède.

**À l'échelle nationale et locale**

En France, elle est présente et commune partout, y compris en Corse et dans les îles Atlantiques.

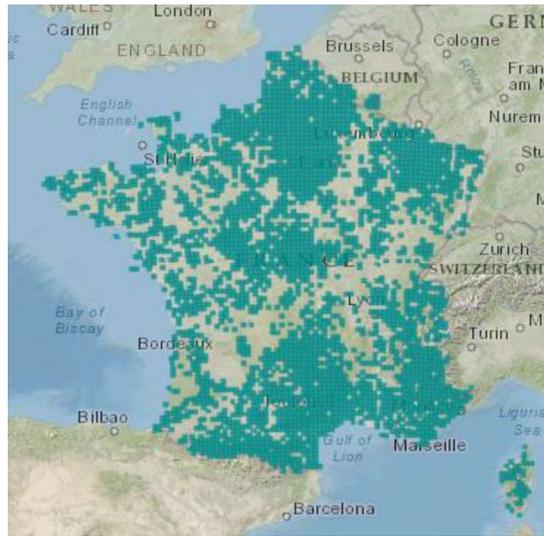
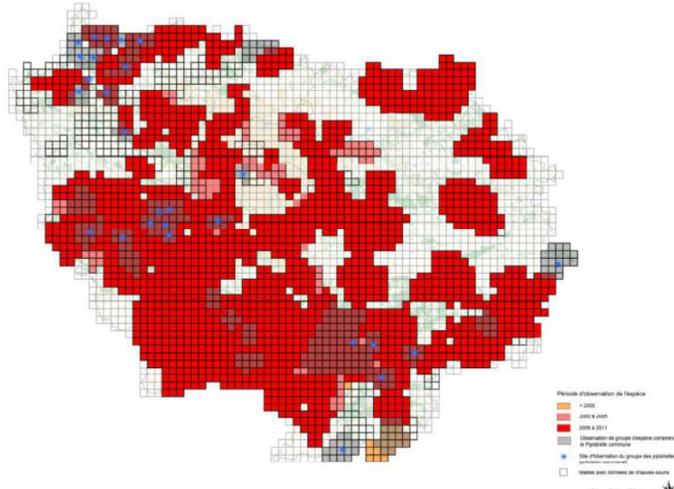


Figure 40. Aire de répartition de la Pipistrelle commune en France métropolitaine (INPN)

En Ile-de-France, elle est commune partout, y compris dans Paris, qui accueille la plus importante colonie d'hivernage de cette espèce connue en Ile-de-France. C'est d'ailleurs l'espèce de chauves-souris la plus abondante et la mieux répartie en Île-de-France. Elle est présente dans l'ensemble des milieux de la région.



Sources : ANIL, AZMUT 230, Biotope, Conseil Général de l'Essonne, Conseil Général de Seine-et-Marne, CORIF, EcoSphère, Ecoter, MNHN, NATURE RECHERCHE, OGE, ONF, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, PNR du Gâtinais Français, PNR du Vexin français, ...

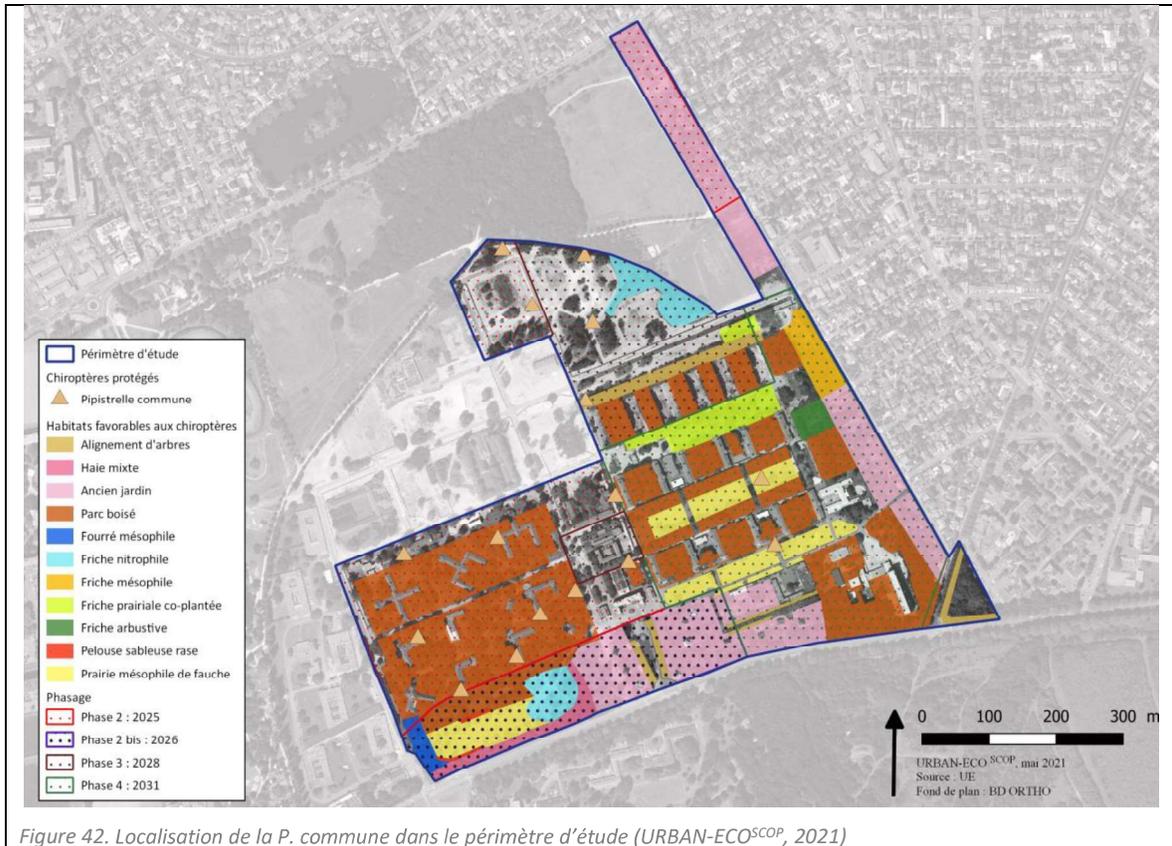
Figure 41. Carte de répartition de la P. commune à l'échelle régionale (Plan régional d'action en faveur des chiroptères, 2011)

**Menaces**

L'espèce est commune en Île-de-France, bien que considérée comme quasi-menacée sur la liste rouge des chiroptères d'Île-de-France et inscrite à l'annexe 4 de la directive habitats. La Pipistrelle commune n'est pas considérée comme menacée au niveau régional.

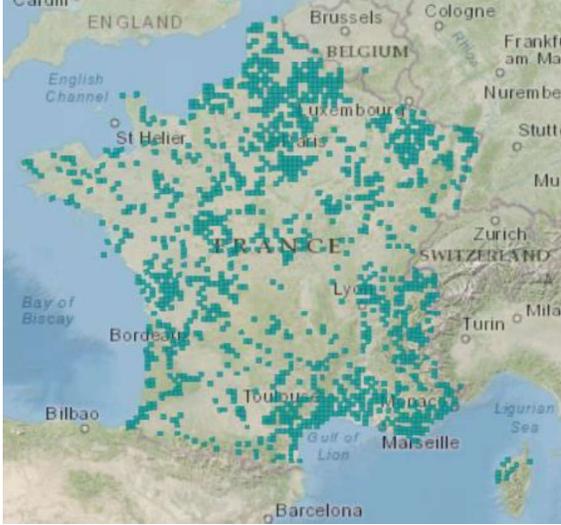
**Localisation et effectifs sur le site d'étude**

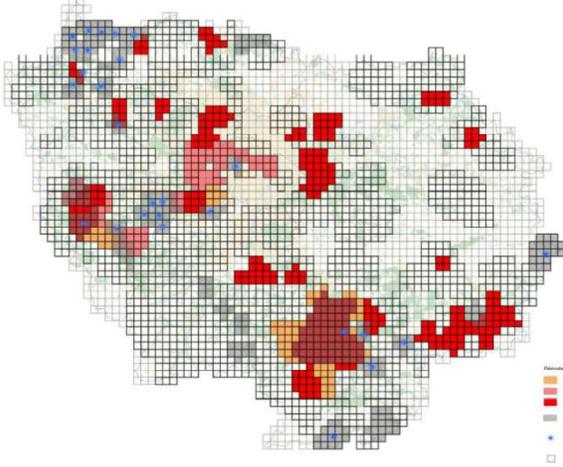
La Pipistrelle commune a été contactée sur la majeure partie du site en 2012 et 2018. Elle est la seule à avoir chassé sur le site, mais ses séquences de chasse sont peu nombreuses (0,6 % des enregistrements). Bien qu'il comporte de nombreux espaces verts ainsi que des brebis et que l'on pourrait s'attendre à la présence d'une entomofaune conséquente, l'hôpital ne semble pas constituer un secteur de chasse important pour cette espèce. Les cris sociaux sont un peu plus nombreux (2% des enregistrements) et sont notés entre 23H et 2 heures du matin. La zone d'étude est donc d'avantage utilisée comme espace occasionnel de rencontre entre individus.



c) **Pipistrelle de Nathusius**

<b>Pipistrelle de Nathusius</b> <i>Pipistrellus Nathusii</i> (Keyserling & Blasius, 1839)																																																																							
<b>Présentation et écologie</b>																																																																							
<b>Description morphologique</b>	<p>Elle est semblable à la Pipistrelle commune, mais est légèrement plus grande (entre 8 et 9,5 cm). C'est d'ailleurs la plus grande des pipistrelles européennes. Elle présente un pelage dorsal brun, avec un ventre légèrement plus clair. Le patagium, le museau et les oreilles sont sombres, bruns foncés.</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p style="text-align: center;"><i>Figure 43. Pipistrelle de Nathusius</i></p>																																																																						
<b>Régime alimentaire</b>	Exclusivement insectivore, elle se nourrit principalement de petits papillons et de moustiques.																																																																						
<b>Habitat</b>	La Pipistrelle de Nathusius est une espèce forestière. On la trouve dans les forêts de feuillus mais également dans les forêts de résineux et mixtes. Elle apprécie les forêts riches en plans d'eau et en mares, ou encore avec des tourbières. Les forêts alluviales constituent des habitats particulièrement favorables à cette espèce. Elle hiberne et se reproduit dans les cavités des arbres (fentes, fissures, ...), dans les fissures des murs ou encore des falaises.																																																																						
<b>Phénologie</b>	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>Janv.</th><th>Fév.</th><th>Mars</th><th>Avr.</th><th>Mai</th><th>Juin</th><th>Juill.</th><th>Aout</th><th>Sept.</th><th>Oct.</th><th>Nov.</th><th>Déc.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="background-color: #008000;"></td><td style="background-color: #008000;"></td><td style="background-color: #008000;"></td><td style="background-color: #ADD8E6;"></td><td style="background-color: #008000;"></td><td style="background-color: #008000;"></td> </tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td style="background-color: #0000FF;"></td><td style="background-color: #0000FF;"></td><td style="background-color: #0000FF;"></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td style="background-color: #6A5ACD;"></td><td style="background-color: #6A5ACD;"></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td style="background-color: #C0C0C0;"></td><td style="background-color: #C0C0C0;"></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td style="background-color: #C0C0C0;"></td><td></td><td></td> </tr> </tbody> </table> <div style="margin-top: 10px;"> <table style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 30px; background-color: #ADD8E6; border: 1px solid black;"></td> <td>Période d'activité des adultes de la P. de Nathusius (<i>P. nathusii</i>)</td> </tr> <tr> <td style="width: 30px; background-color: #0000FF; border: 1px solid black;"></td> <td>Stades juvéniles de la P. de Nathusius (<i>P. nathusii</i>)</td> </tr> <tr> <td style="width: 30px; background-color: #6A5ACD; border: 1px solid black;"></td> <td>Période d'accouplement de la P. de Nathusius (<i>P. nathusii</i>)</td> </tr> <tr> <td style="width: 30px; background-color: #008000; border: 1px solid black;"></td> <td>Période d'hibernation de la P. de Nathusius (<i>P. nathusii</i>)</td> </tr> <tr> <td style="width: 30px; background-color: #C0C0C0; border: 1px solid black;"></td> <td>Périodes de migration de la P. de Nathusius (<i>P. nathusii</i>)</td> </tr> </table> </div> <p>La Pipistrelle de Nathusius est un animal crépusculaire et nocturne. Espèce migratrice, elle vit dans le nord-est de l'Europe où elle se reproduit, puis descend dans le sud-ouest pour hiberner. Contrairement aux autres espèces de pipistrelles, elle ne constitue pas d'importants essaims. Elle hiberne isolément ou bien en petit groupe de quelque dizaines d'individus.</p> <p>Son comportement migratoire induit des disparités fortes quant à sa présence et à son comportement estival. Certaines régions n'abritent que des mâles, en essaims ou solitaires, d'autres des colonies de mise-bas (de 20 à 200 femelles) et sur d'autres secteurs géographiques il peut y avoir les deux sexes. Les mises-bas ont lieu début juin. Les premiers jeunes sont volants au plus tard mi-juillet. Les femelles sont fidèles à leur lieu de naissance. Les accouplements ont lieu début août à septembre, les mâles se constituent un harem de 2 à 5 femelles. L'espèce ne se reproduit pas en Ile-de-France.</p>	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																																																		Période d'activité des adultes de la P. de Nathusius ( <i>P. nathusii</i> )		Stades juvéniles de la P. de Nathusius ( <i>P. nathusii</i> )		Période d'accouplement de la P. de Nathusius ( <i>P. nathusii</i> )		Période d'hibernation de la P. de Nathusius ( <i>P. nathusii</i> )		Périodes de migration de la P. de Nathusius ( <i>P. nathusii</i> )
Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																																																												
	Période d'activité des adultes de la P. de Nathusius ( <i>P. nathusii</i> )																																																																						
	Stades juvéniles de la P. de Nathusius ( <i>P. nathusii</i> )																																																																						
	Période d'accouplement de la P. de Nathusius ( <i>P. nathusii</i> )																																																																						
	Période d'hibernation de la P. de Nathusius ( <i>P. nathusii</i> )																																																																						
	Périodes de migration de la P. de Nathusius ( <i>P. nathusii</i> )																																																																						

Statuts de l'espèce	
<b>Protection internationale</b>	Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS - Convention de Bonn) : Annexe II Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) : Annexe II
<b>Protection européenne</b>	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) : Annexe IV
<b>Protection nationale</b>	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection : Article 2
<b>Protection régionale</b>	Non protégé au niveau régional
<b>Liste rouge mondiale</b>	LC : « Préoccupation mineure »
<b>Liste rouge européenne</b>	LC : « Préoccupation mineure »
<b>Liste rouge française</b>	NT : « Quasi-menacée »
<b>Liste rouge francilienne</b>	NT : « Quasi-menacée »
<b>Déterminance ZNIEFF régionale</b>	L'espèce est déterminante pour la constitution d'une ZNIEFF en Ile-de-France
Répartition et état des populations	
<b>A l'échelle européenne</b>	On la trouve principalement en Europe centrale, à l'est jusqu'à l'Oural et au Caucase.
<b>A l'échelle nationale et locale</b>	<p>En France, elle est signalée un peu partout, surtout de Septembre à mai. Aucune colonie de mise n'est connue en France à ce jour. Les individus d'Europe du Nord-Est effectuent de grandes migrations qui les conduisent à hiberner en Suisse, Belgique et France.</p>  <p>Figure 44. Aire de répartition de la Pipistrelle de Nathusius en France métropolitaine. (INPN)</p> <p>La Pipistrelle de Nathusius est présente en Ile-de-France uniquement en période de transit et durant l'hibernation. Elle fréquente un grand nombre de massifs forestiers et boisements de la région. On la trouve dans les deux grands massifs forestiers de la région que sont Rambouillet et Fontainebleau. Elle est également présente dans des boisements plus petits et localisés dans le tissu urbain. Elle fréquente également les zones humides. Les boisements alluviaux le long des différentes vallées offrent des habitats favorables à cette espèce.</p>

	 <p style="text-align: right; font-size: small;"> <b>Échelle d'abondance de l'espèce</b>  <span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: #f4a460; border: 1px solid black;"></span> &lt; 2000  <span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: #e31a1c; border: 1px solid black;"></span> 2000 à 2004  <span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: #c43a31; border: 1px solid black;"></span> 2008 à 2011  <span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: #cccccc; border: 1px solid black;"></span> Localisation de groupes à grande composition de Pipistrellus nathusii  <span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: #add8e6; border: 1px solid black;"></span> Sites d'observation de groupes de Pipistrellus nathusii (n=10000)  <span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; border: 1px solid black;"></span> Habitat avec records de captures récentes         </p> <p style="text-align: center; font-size: x-small;">Sources : ANV, ADMET 210, Bloisage, Conseil Général de l'Essonne, Conseil Général de Seine-et-Marne, CORIF, Ecosphère, Ecoter, MNHN, NATURE RECHERCHE, OGE, ONF, PNH de la Haute Vallée de Chevreuse, PNH du Gâtinais Français, PNH du Vexin Français...</p> <p style="text-align: center;"><i>Figure 45. Carte de répartition de la P. de Nathusius à l'échelle régionale (Plan régional d'action en faveur des chiroptères, 2011)</i></p>
<p><b>Menaces</b></p>	<p>La pipistrelle de Nathusius est classée comme « quasi-menacée » sur les listes rouges à l'échelle nationale et régionale.</p> <p>Le risque de collisions avec les pales des éoliennes représente un des plus grands dangers pour cette espèce migratrice. Elle est également du fait de ses mœurs forestières pour le choix entre autre de ses gîtes, dépendante de la gestion forestière et du maintien d'arbres à cavités dans les massifs forestiers, les forêts alluviales, les parcs urbains... La destruction et l'assèchement des zones humides entraînent également une diminution des habitats de chasse favorables à cette espèce.</p>
<p><b>Localisation et effectifs sur le site d'étude</b></p>	
<p>Elle n'a été contactée qu'en 2018 avec peu de contact et seulement des cris d'écholocation, ce qui semblerait indiquer qu'elle utilise le site dans ses déplacements. L'hôpital constitue peut-être un corridor écologique entre ses gîtes diurnes et ses zones de chasse. Il peut aussi s'inscrire sur le trajet qu'elles empruntent entre plusieurs zones de chasse. Pour la Pipistrelle de Nathusius, qui recherche les zones arborées, l'hôpital s'intercale en effet entre la zone boisée du Parc de loisir du Croissant vert, au nord et le boisement du Pont de la Haute-Île, au sud.</p>	

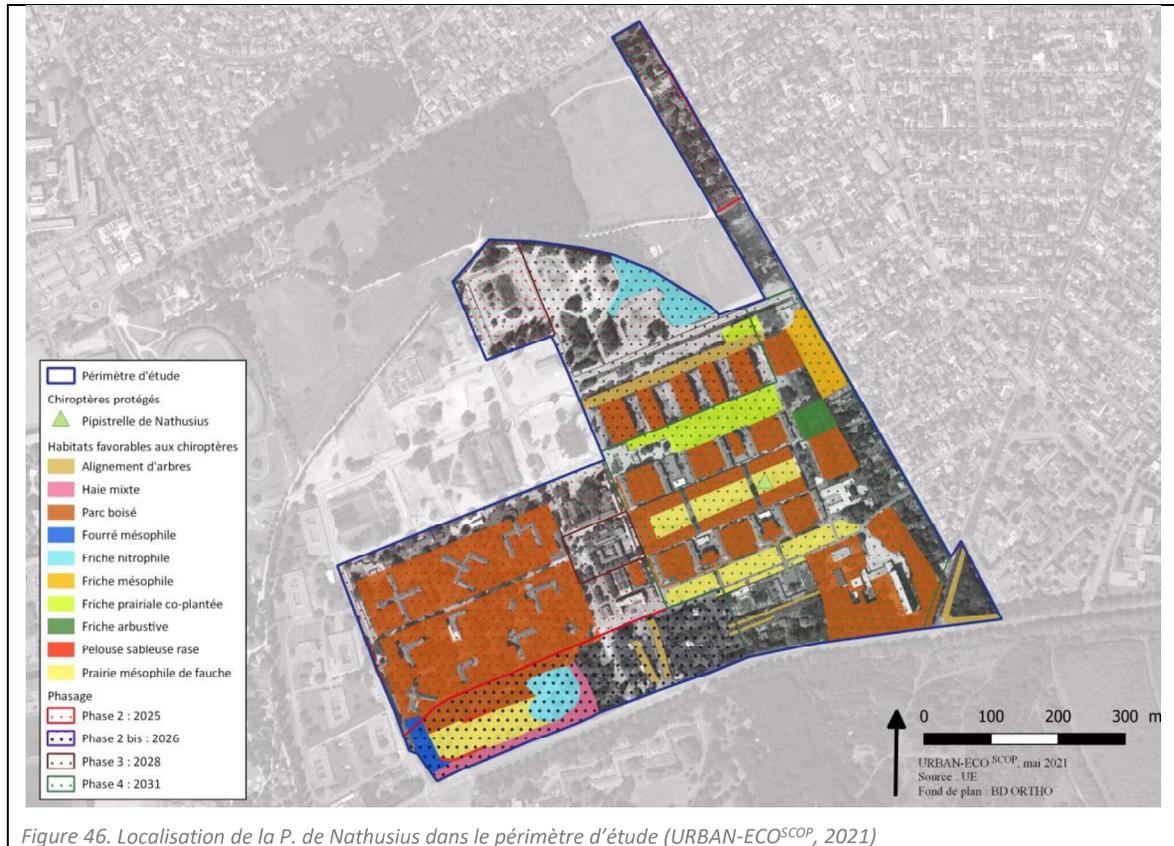


Figure 46. Localisation de la P. de Nathusius dans le périmètre d'étude (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2021)

d) Murin de Daubenton

Murin de Daubenton <i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)	
<b>Présentation et écologie</b>	
<b>Description morphologique</b>	Le Murin de Daubenton est une espèce de chauves-souris de taille moyenne (entre 7 et 9,5 cm de long). Le pelage dorsal est marron, sur le ventre il est blanc-gris. Sur le front le pelage descend en brosse jusqu'au museau, lui donnant une tête ressemblant au hérisson. Les oreilles sont relativement courtes et de couleur brun-rouge, tout comme le museau. Le Murin de Daubenton a de grands pieds qui font environ la moitié de la longueur du tibia.
	
<b>Régime alimentaire</b>	Il se nourrit d'insectes volants (tipules, moustiques, papillons nocturnes, ...) capturés à la surface de l'eau. Il peut pêcher parfois de petits crustacés et des alevins de poissons.
<b>Habitat</b>	Le Murin de Daubenton est une espèce forestière qui a besoin de zones humides et étendues d'eau à proximité pour chasser (étangs, lacs, mares). La présence d'arbres creux, de vieux

Figure 47. Murin de Daubenton

	murs ou de ponts est nécessaire pour sa reproduction. En hiver, il est cavernicole et hiberne dans la caves, carrières souterraines, champignonnières, grottes, tunnels ....																																																
<b>Phénologie</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Janv.</th> <th>Fév.</th> <th>Mars</th> <th>Avr.</th> <th>Mai</th> <th>Juin</th> <th>Juill.</th> <th>Aout</th> <th>Sept.</th> <th>Oct.</th> <th>Nov.</th> <th>Déc.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="background-color: #008000;"></td> <td style="background-color: #008000;"></td> <td style="background-color: #008000;"></td> <td style="background-color: #008000;"></td> <td style="background-color: #ADD8E6;"></td> <td style="background-color: #008000;"></td> <td style="background-color: #008000;"></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="background-color: #0000FF;"></td> <td style="background-color: #0000FF;"></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="background-color: #800080;"></td> <td style="background-color: #800080;"></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p> <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #ADD8E6; border: 1px solid black;"></span> Période d'activité des adultes du Murin de Daubenton (<i>M. daubentonii</i>)  <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #0000FF; border: 1px solid black;"></span> Stades juvéniles du Murin de Daubenton (<i>M. daubentonii</i>)  <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #800080; border: 1px solid black;"></span> Période d'accouplement du Murin de Daubenton (<i>M. daubentonii</i>)  <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #008000; border: 1px solid black;"></span> Période d'hibernation du Murin de Daubenton (<i>M. daubentonii</i>) </p> <p>Le Murin de Daubenton est un animal crépusculaire et nocturne. Les colonies arrivent sur les sites de mise-bas à partir de mai et comptent entre 20 et 50 femelles. L'hibernation a lieu de mi-octobre à début avril dans des grottes ou des caves. Il hiberne habituellement en solitaire dans des fissures.</p> <p>La mise-bas à lieu en juin, après une gestation de 50 à 60 jours en moyenne. Il y a un seul jeune par an, qui devient indépendant 1 mois plus tard. La plupart des accouplements se font en août lors des essaimages automnaux.</p>	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																																				
Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																																						
<b>Statuts de l'espèce</b>																																																	
<b>Protection internationale</b>	Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS - Convention de Bonn) : Annexes I et II																																																
<b>Protection européenne</b>	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) : Annexe IV																																																
<b>Protection nationale</b>	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection : Article 2																																																
<b>Protection régionale</b>	Non protégé au niveau régional																																																
<b>Liste rouge mondiale</b>	LC : « Préoccupation mineure »																																																
<b>Liste rouge européenne</b>	LC : « Préoccupation mineure »																																																
<b>Liste rouge française</b>	LC : « Préoccupation mineure »																																																
<b>Liste rouge francilienne</b>	EN : « En danger »																																																
<b>Déterminance ZNIEFF régionale</b>	L'espèce est déterminante pour la constitution d'une ZNIEFF en Ile-de-France																																																
<b>Répartition et état des populations</b>																																																	
<b>A l'échelle européenne</b>	On la trouve principalement en Europe occidentale, jusqu'à la Norvège centrale.																																																
<b>A l'échelle nationale et locale</b>	En France, le Murin de Daubenton est présent partout, y compris en Corse.																																																

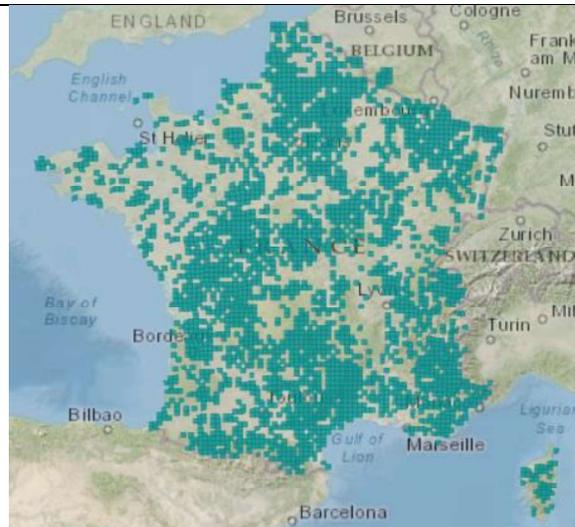


Figure 48. Aire de répartition du Murin de Daubenton en France métropolitaine. (INPN)

Le Murin de Daubenton est relativement commun en Île-de-France. On le trouve principalement à proximité des zones humides, chassant au-dessus des rivières, fleuves, étangs, ... L'espèce est probablement présente sur l'ensemble de la région.

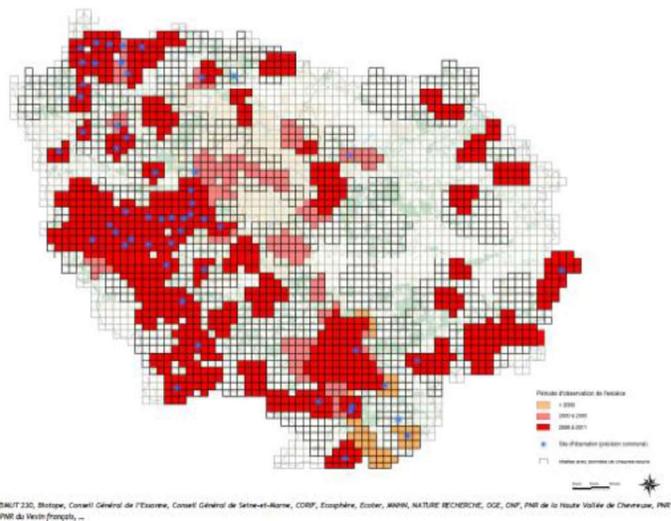


Figure 49. Carte de répartition du M. de Daubenton à l'échelle régionale (Plan régional d'action en faveur des chiroptères, 2011)

**Menaces**

Les populations semblent avoir montré une tendance à l'augmentation dans de nombreuses régions d'Europe à l'inverse de la plupart des chiroptères durant la deuxième moitié du XXème siècle. En France, la tendance des populations n'est pas connue. En préoccupation mineure sur la liste rouge nationale, l'espèce ne semble pas menacée.

Le Murin de Daubenton est relativement commun en Île-de-France. Depuis quelques années, les chiroptérologues régionaux semblent observer une légère diminution des populations. La régression du Murin de Daubenton dans notre région s'est malheureusement confirmée depuis 2011, conduisant à une réévaluation de son statut régional d'espèce "Quasi-menacée" à espèce "En danger", sans qu'il soit possible d'expliquer ce phénomène.

L'absence de prise en compte du Murin de Daubenton lors de la réfection et l'aménagement des infrastructures, tels que les ponts, limitent les gîtes potentiels et constitue la principale menace pour cette espèce. En forêts, la coupe des arbres à cavités limite les possibilités de gîtes naturels favorables à cette espèce.

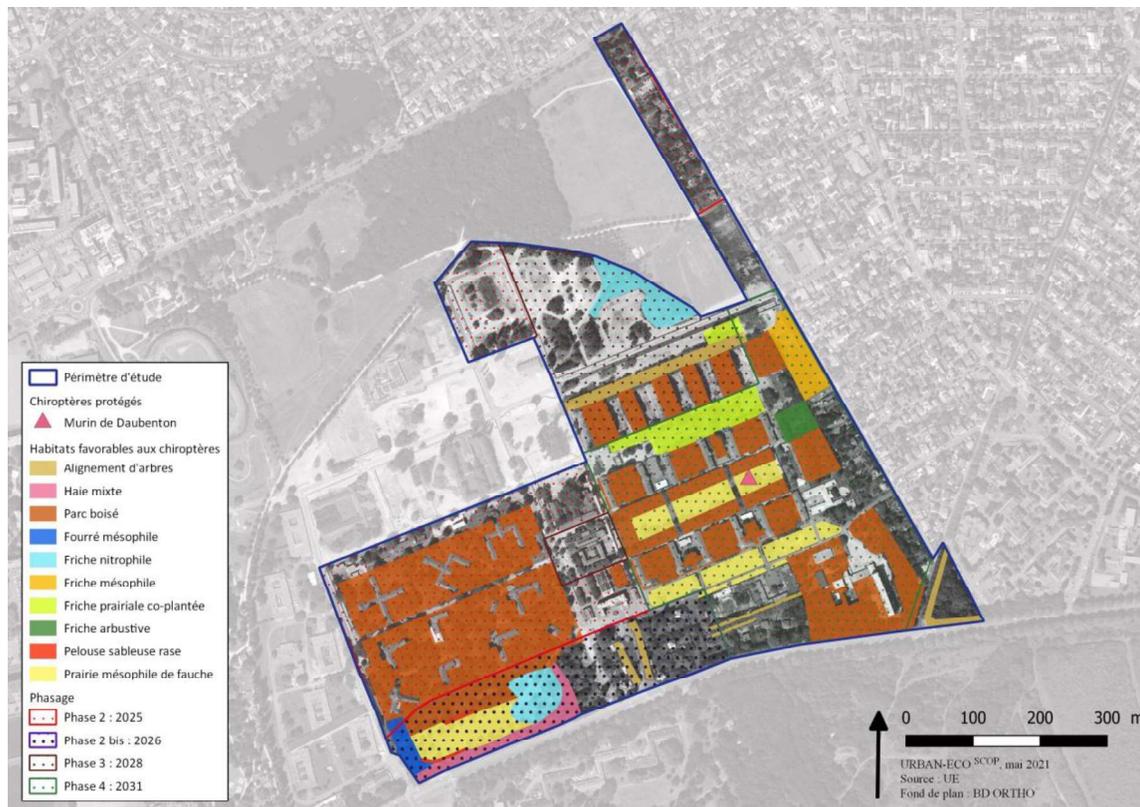
Les collisions avec les véhicules constituent également une menace pour cette espèce, le réseau routier particulièrement dense de l'Île-de-France peut être une cause de mortalité importante dans la région.

En hiver, le Murin de Daubenton est également sensible aux dérangements dans les sites d'hibernation souterrains (ancienne carrière, cavité naturelle, ...). De plus, le vandalisme sur les animaux en léthargie est encore trop fréquent dans les sites cavernicoles accessibles par l'Homme.

Enfin, La destruction, la pollution et l'assèchement des zones humides et des rivières au profit de l'irrigation a réduit ses zones de chasse. Elle est également probablement sensible à la qualité de l'eau.

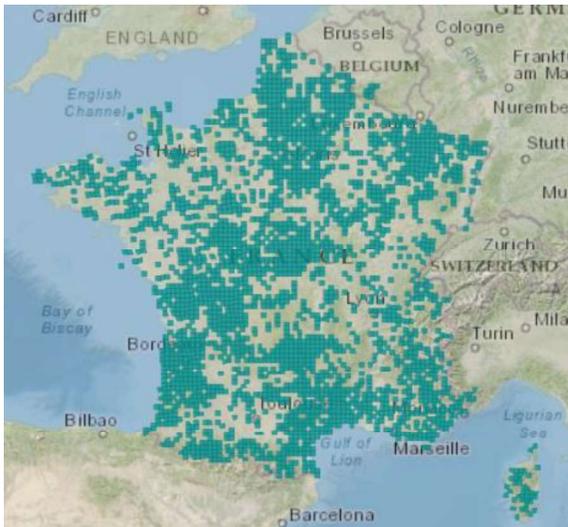
**Localisation et effectifs sur le site d'étude**

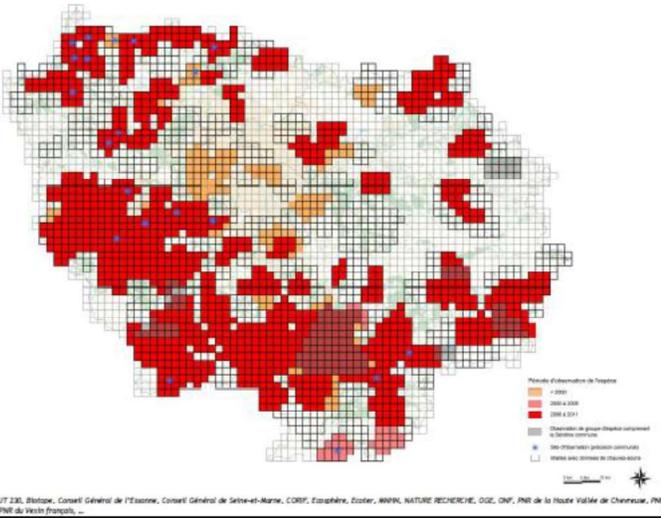
Elle n'a été contactée qu'en 2018 avec peu de contact et seulement des cris d'écholocation, ce qui semblerait indiquer qu'elle utilise le site dans ses déplacements. L'hôpital constitue peut-être un corridor écologique entre ses gîtes diurnes et ses zones de chasse. Il peut aussi s'inscrire sur le trajet qu'elles empruntent entre plusieurs zones de chasse. Pour le Murin de Daubenton, davantage lié à la présence de l'eau, la zone d'étude se situe entre le lac de Maison Blanche, au nord et le canal de Chelles, au sud. Les heures de contact du Murin de Daubenton sur l'hôpital nous incite à privilégier cette seconde hypothèse puisque les animaux ne sont pas contactés à la tombée de la nuit (ce qui indiquerait une colonie proche), mais un peu plus tard, lorsqu'après être sortis et avoir chassé sur les zones proches de leur gîte, ils partent vers d'autres secteurs de chasse.

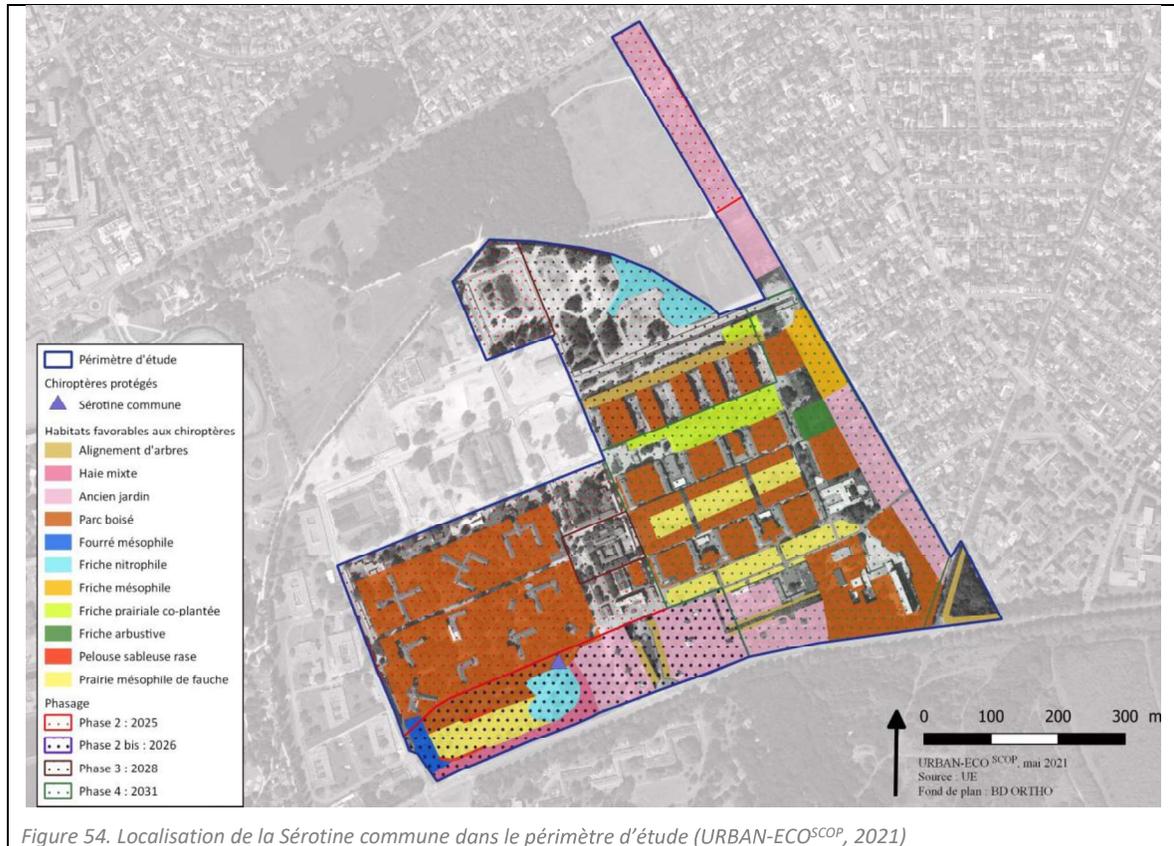


## e) Sérotine commune

<b>Sérotine commune</b> <i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)																																																									
<b>Présentation et écologie</b>																																																									
<b>Description morphologique</b>	<p>La Sérotine commune est une grande chauve-souris (entre 11 et 14 cm de longueur) avec une forte mâchoire. Son pelage long et soyeux est sombre, marron foncé sur le dos et un peu plus clair sur le ventre. La face et les membranes sont très sombres, tout comme les oreilles de forme triangulaire avec le sommet arrondi.</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p style="text-align: center;"><i>Figure 51. Sérotine commune</i></p>																																																								
<b>Régime alimentaire</b>	Elle se nourrit de gros insectes capturés en vol (hannetons, papillons nocturnes).																																																								
<b>Habitat</b>	La Sérotine commune chasse dans des milieux relativement variés. Elle est présente dans des milieux ouverts ou encore dans des paysages de bocage où elle chasse au-dessus des prairies et le long des haies hautes. Elle apprécie également les zones humides (étangs, rivières, ...). En forêt, elle capture les insectes en volant le long des lisières et des allées forestières. Elle est aussi présente dans des milieux plus urbanisés (parcs et jardins). Pour la reproduction, elle gîte très souvent dans les bâtiments (combles, derrière les volets). En hibernation elle occupe de petites fissures « galement dans les bâtiments (toiture, combles).																																																								
<b>Phénologie</b>	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>Janv.</th><th>Fév.</th><th>Mars</th><th>Avr.</th><th>Mai</th><th>Juin</th><th>Juill.</th><th>Aout</th><th>Sept.</th><th>Oct.</th><th>Nov.</th><th>Déc.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="background-color: #008000;"></td><td style="background-color: #008000;"></td><td style="background-color: #008000;"></td><td style="background-color: #ADD8E6;"></td><td style="background-color: #ADD8E6;"></td><td style="background-color: #0000FF;"></td><td style="background-color: #0000FF;"></td><td></td><td></td><td style="background-color: #0000FF;"></td><td style="background-color: #008000;"></td><td style="background-color: #008000;"></td> </tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td style="background-color: #0000FF;"></td><td style="background-color: #0000FF;"></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td style="background-color: #800080;"></td><td style="background-color: #800080;"></td><td></td><td></td> </tr> </tbody> </table> <div style="margin-top: 10px;"> <table style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 20px; background-color: #ADD8E6; border: 1px solid black;"></td> <td>Période d'activité des adultes de la Sérotine commune (<i>E. serotinus</i>)</td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; background-color: #0000FF; border: 1px solid black;"></td> <td>Stades juvéniles de la Sérotine commune (<i>E. serotinus</i>)</td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; background-color: #800080; border: 1px solid black;"></td> <td>Période d'accouplement de la Sérotine commune (<i>E. serotinus</i>)</td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; background-color: #008000; border: 1px solid black;"></td> <td>Période d'hibernation de la Sérotine commune (<i>E. serotinus</i>)</td> </tr> </table> </div> <p>La Sérotine commune est un animal crépusculaire et nocturne. Les colonies arrivent sur les gîtes dès le mois d'avril et regroupent le plus souvent entre 10 et 50 femelles. Généralement, elle quitte le site en août. La Sérotine commune est fidèle à son gîte de reproduction. Elle hiberne seule ou bien en petit groupe dans de petites fissures dans les bâtiments, entre l'isolation et la toiture. L'hibernation a lieu d'octobre à mars.</p> <p>La mise-bas à lieu en juin, avec 1 jeune. Celui-ci tentera ses premiers vols à environ vingt jours et il quittera pour la première fois son lieu de naissance entre 4 et 5 semaines.</p>	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																																						Période d'activité des adultes de la Sérotine commune ( <i>E. serotinus</i> )		Stades juvéniles de la Sérotine commune ( <i>E. serotinus</i> )		Période d'accouplement de la Sérotine commune ( <i>E. serotinus</i> )		Période d'hibernation de la Sérotine commune ( <i>E. serotinus</i> )
Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																																														
	Période d'activité des adultes de la Sérotine commune ( <i>E. serotinus</i> )																																																								
	Stades juvéniles de la Sérotine commune ( <i>E. serotinus</i> )																																																								
	Période d'accouplement de la Sérotine commune ( <i>E. serotinus</i> )																																																								
	Période d'hibernation de la Sérotine commune ( <i>E. serotinus</i> )																																																								
<b>Statuts de l'espèce</b>																																																									
<b>Protection internationale</b>	Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS - Convention de Bonn) : Annexe II																																																								
<b>Protection européenne</b>	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) : Annexe IV																																																								

<b>Protection nationale</b>	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection : Article 2
<b>Protection régionale</b>	Non protégé au niveau régional
<b>Liste rouge mondiale</b>	LC : « Préoccupation mineure »
<b>Liste rouge européenne</b>	
<b>Liste rouge française</b>	NT : « Quasi menacée »
<b>Liste rouge francilienne</b>	VU : « Vulnérable »
<b>Déterminance ZNIEFF régionale</b>	L'espèce est déterminante pour la constitution d'une ZNIEFF en Ile-de-France
<b>Répartition et état des populations</b>	
<b>A l'échelle européenne</b>	On la trouve en Europe méditerranéenne et moyenne, au nord jusqu'à l'Angleterre et le Danemark.
<b>A l'échelle nationale et locale</b>	<p>En France, la Sérotine commune est présente partout, y compris en Corse.</p>  <p>Figure 52. Aire de répartition de la Sérotine commune en France métropolitaine. (INPN)</p> <p>La Sérotine commune est une espèce relativement bien présente en Île-de-France. On la retrouve dans la grande majorité des boisements de la région, notamment dans les bois de Boulogne et de Vincennes et au cœur des villages et petites villes. Toutefois, elle semble désertier les zones les plus urbanisées et le cœur des grandes agglomérations.</p>

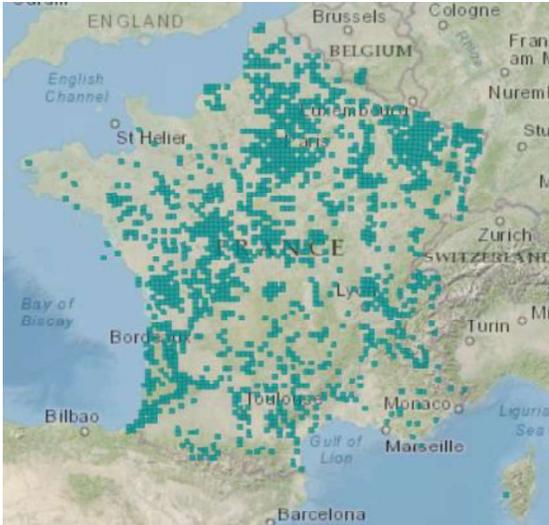
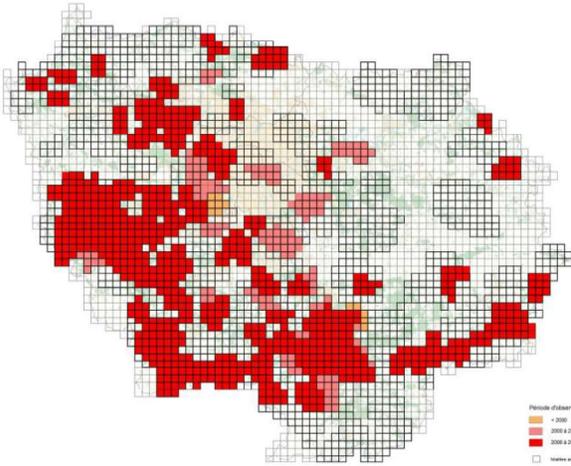
	 <p>Figure 53. Carte de répartition de la <i>S. commune</i> à l'échelle régionale (Plan régional d'action en faveur des chiroptères, 2011)</p>	
<p><b>Menaces</b></p>	<p>Un déclin a pu être observé localement en Europe, dans les zones où la surface prairiale régresse et où l'usage d'antiparasitaires pour le bétail prend de l'ampleur occasionnant une baisse de l'effectif des proies. En France cette espèce peut être localement très commune voire abondante. Elle cependant identifiée comme quasi-menacée au niveau national et la tendance des populations est à la baisse.</p> <p>Commune en Ile-de-France, elle est cependant considérée comme vulnérable dans la région. La diminution du nombre de gîtes favorables dans les bâtiments (rénovation, expulsion des colonies) et infrastructures est la première cause de mortalité de la Sérotine commune. Les prédateurs tels que les chats et les chouettes sont connus pour les attraper à la sortie des gîtes. Elle peut également être victime de collisions routières ou éoliennes. Le réseau routier particulièrement dense de l'Île-de-France peut être une cause de mortalité importante de cette espèce dans la région.</p>	
<p><b>Localisation et effectifs sur le site d'étude</b></p>		
<p>En 2012 Biotope indiquait qu'elle semblait présente dans l'ensemble des milieux de l'aire d'étude, à la fois en transit et en chasse. Elle n'a pas été recontactée lors des inventaires de 2018.</p>		



f) **Noctule commune**

<b>Noctule commune</b> <i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774)	
<b>Présentation et écologie</b>	
<b>Description morphologique</b>	<p>La Noctule commune est une des plus grandes espèces de chauves-souris européenne (11 à 14 cm de longueur). Elle a un pelage brun-roussâtre avec des reflets dorés. Le ventre est légèrement plus clair. Le patagium, la face et les oreilles sont brunes. Ces oreilles sont larges à la base et arrondies au sommet, en forme de pelle. Elle a de longues ailes fines adaptées au vol rapide.</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p style="text-align: center;"><i>Figure 55. Noctule commune</i></p>
<b>Régime alimentaire</b>	Elle se nourrit de gros insectes capturés en vol (hannetons et autres coléoptères, papillons nocturnes).
<b>Habitat</b>	La Noctule commune est une espèce arboricole typique, qui a toutefois su s'adapter aux conditions de la vie urbaine. Pour la chasse, elle recherche des milieux ouverts et riches en



<p><b>A l'échelle européenne</b></p>	<p>On la trouve en Europe, au nord jusqu'en Suède.</p>
<p><b>A l'échelle nationale et locale</b></p>	<p>L'espèce est présente sur tout le territoire français mais montre de fortes disparités de densité. Elle est commune dans le centre-ouest de la France, plus rare au Sud et sur le littoral, de la Bretagne au Nord-Pas-de-Calais. Elle est absente de Corse.</p>  <p><i>Figure 56. Aire de répartition de la Noctule commune en France métropolitaine. (INPN)</i></p> <p>La Noctule commune semble relativement bien présente en Île-de-France et est probablement répartie sur l'ensemble de la région. Elle est présente en périphérie de la région dans les secteurs offrant des milieux naturels préservés (massif forestiers, vallée alluviale...), mais également au coeur de Paris et de la petite couronne. L'absence de l'espèce sur certains secteurs de la région est probablement due à un manque de prospection.</p>  <p><i>Figure 57. Carte de répartition de la N. commune à l'échelle régionale (Plan régional d'action en faveur des chiroptères, 2011)</i></p>
<p><b>Menaces</b></p>	<p>Vulnérable au niveau national, la tendance d'évolution des populations n'est malheureusement pas connue. Son statut est donc incertain et mérite une amélioration des connaissances. Considérée comme assez rare en Ile-de-France, son statut de conservation semble plutôt défavorable puisque la liste rouge francilienne la considère comme quasi-menacée. Elle subit en effet dans la région un fort déclin estimé à -75% sur la période 2006-2016.</p>

Le risque de collisions avec les pales des éoliennes représente un des plus grands risques pour cette espèce migratrice. Elle est également, du fait de ses moeurs forestières pour le choix entre autre de ses gîtes, dépendante de la gestion forestière et du maintien d'arbres à cavités dans les massifs forestiers, parcs urbains ou encore alignements d'arbres. Les travaux d'élagage ou encore la coupe des arbres d'alignements en milieu urbain et péri-urbain peut être source de dérangement voir de destruction de gîtes que ce soit en période de mise-bas ou bien d'hibernation.

La rénovation de constructions telles que des ponts ou les immeubles peut également entraîner la destruction de gîtes favorables et la mort d'individus piégés dans les cavités obstruées, notamment lorsque la rénovation se fait lors de la léthargie des chauves-souris ou en période de mise-bas.

**Localisation et effectifs sur le site d'étude**

L'espèce a été contactée en deux points du parc par Biotope en 2012, à la fois en chasse et en transit. Elle n'a pas été recontactée lors des inventaires de 2018.

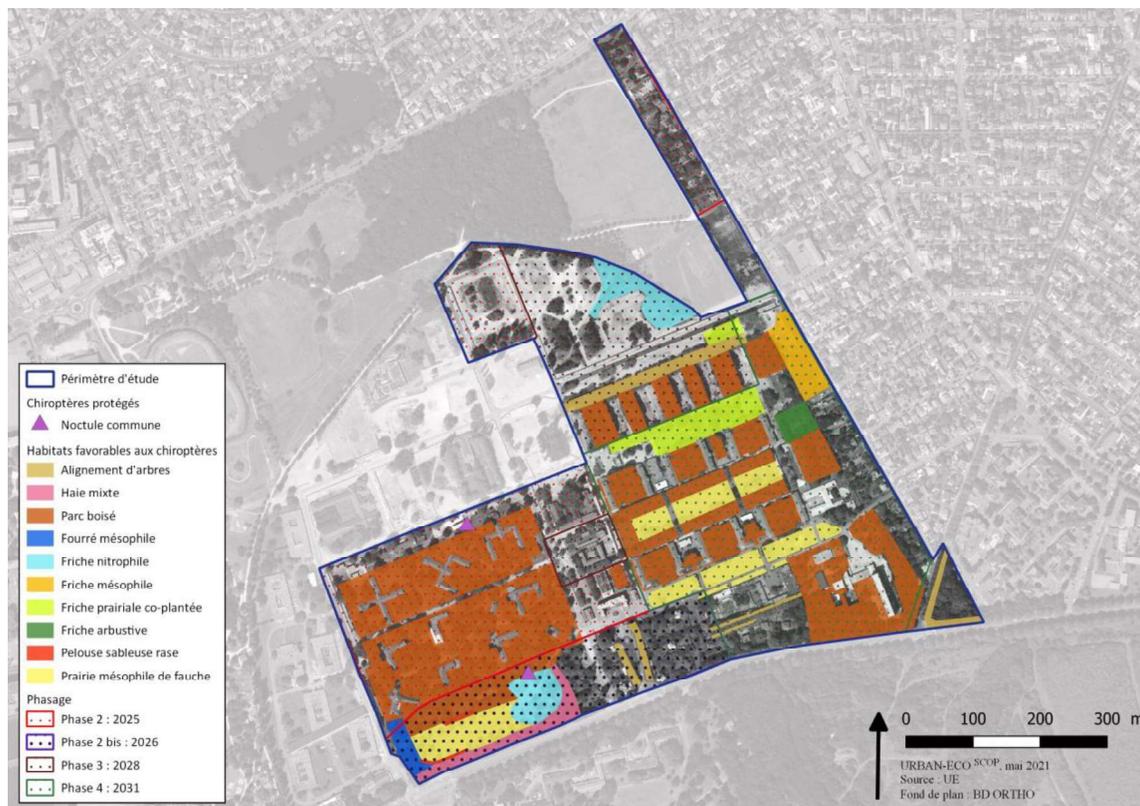
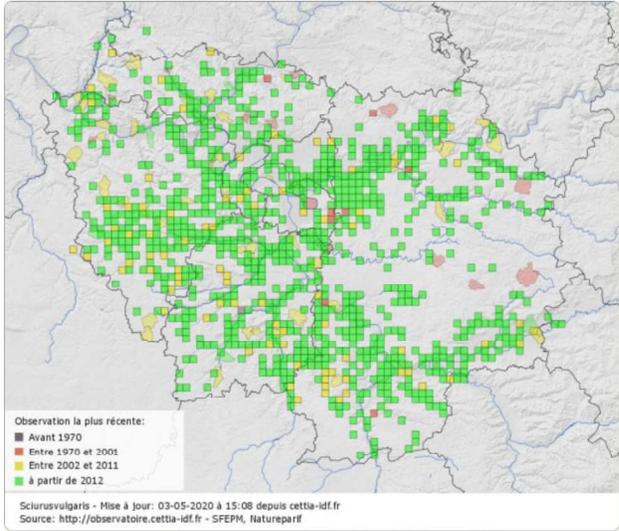


Figure 58. Localisation de la Noctule commune dans le périmètre d'étude (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2021)

### 3. Les mammifères non volants

#### a) Ecoreuil roux

<b>Ecoreuil roux</b> <i>Sciurus vulgaris</i> (Linnaeus, 1758)																									
<b>Présentation et écologie</b>																									
<b>Description morphologique</b>	<p>L'écoreuil roux possède un corps allongé, une queue touffue et des oreilles pointues terminées par un pinceau de poils. Ses pattes postérieures sont plus longues que les pattes antérieures. Le pelage est épais, de coloration variable, avec les parties supérieures uniformément rousses, brunes ou noirâtres et le ventre et la gorge sont toujours blancs.</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p style="text-align: center;"><i>Figure 59. Ecoreuil roux.</i></p>																								
<b>Régime alimentaire</b>	Il se nourrit principalement de graines (noisettes, glands, noix, cônes de sapins ....), de bourgeons, de baies, de fruits et de champignons, auxquels s'ajoutent quelques petits animaux (escargots, insectes, oisillons).																								
<b>Habitat</b>	On le retrouve dans les bois de feuillus, conifère ou forêts mixtes, avec un sous-bois dense, mais également dans les parcs et jardins lorsqu'il y a de grands arbres. Il n'hésite pas à vivre à côté des habitations humaines.																								
<b>Phénologie</b>	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>Janv.</th><th>Fév.</th><th>Mars</th><th>Avr.</th><th>Mai</th><th>Juin</th><th>Juill.</th><th>Aout</th><th>Sept.</th><th>Oct.</th><th>Nov.</th><th>Déc.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="background-color: #0070C0;"></td><td style="background-color: #0070C0;"></td><td style="background-color: #0070C0;"></td><td style="background-color: #0070C0;"></td><td style="background-color: #0070C0;"></td><td style="background-color: #0070C0;"></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: center;"> <span style="display: inline-block; width: 20px; height: 10px; background-color: #0070C0; margin-right: 5px;"></span> Période de reproduction de l'Ecoreuil roux (<i>S. vulgaris</i>)         </p> <p>Animal diurne, il est solitaire en dehors de la reproduction. L'écoreuil n'hiberne pas, mais peut rester plusieurs jours dans son nid par très mauvais temps.</p> <p>Les accouplements se déroulent de janvier à avril. Après une gestation de 38-39 jours, la femelle met bas de 2 à 5 petits. Les premières sorties du nid ont lieu à partir de la 6<sup>e</sup> semaine.</p>	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.												
Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.														
<b>Statuts de l'espèce</b>																									
<b>Protection internationale</b>	Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) : Annexe III																								
<b>Protection européenne</b>	Non protégé au niveau européen																								
<b>Protection nationale</b>	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection : Article 2																								
<b>Protection régionale</b>	Non protégé au niveau régional																								
<b>Liste rouge mondiale</b>	LC : « Préoccupation mineure »																								
<b>Liste rouge européenne</b>	LC : « Préoccupation mineure »																								

<b>Liste rouge française</b>	LC : « Préoccupation mineure »
<b>Liste rouge francilienne</b>	Pas de données
<b>Déterminance ZNIEFF régionale</b>	L'espèce n'est pas déterminante pour la constitution d'une ZNIEFF en Ile-de-France
<b>Répartition et état des populations</b>	
<b>A l'échelle européenne</b>	On le retrouve dans toutes les forêts d'Europe.
<b>A l'échelle nationale et locale</b>	<p>En France, l'Écureuil roux est présent partout, sauf en Corse et dans les îles atlantiques (Ouessant, Oléron, ...), mais son abondance varie selon les années.</p>  <p style="text-align: center;"><i>Figure 60. Aire de répartition de l'Écureuil roux en France métropolitaine. (INPN)</i></p> <p>En Ile-de-France, l'espèce est répartie de façon homogène sur tout le territoire. On note toutefois des observations ponctuelles et isolées dans la Brie, ce qui s'explique sans doute par la dominante agricole de cette zone.</p>  <p style="text-align: center;"><i>Figure 61. Carte de répartition de l'Écureuil roux à l'échelle régionale (Cettia-IDF, 2021)</i></p>

<b>Menaces</b>	<p>L'espèce est considérée comme non menacée en France, même si elle est en légère régression, en particulier dans l'ouest du pays.</p> <p>En Ile-de-France, elle est également très commune et ne semble pas menacée.</p>
----------------	--

**Localisation et effectifs sur le site d'étude**

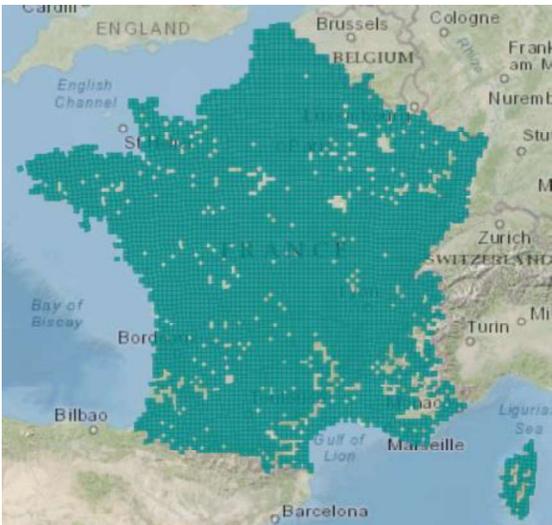
Sur le site, il a été observé à deux reprises, en hiver et en mars, dans le parc boisé de l'hôpital.

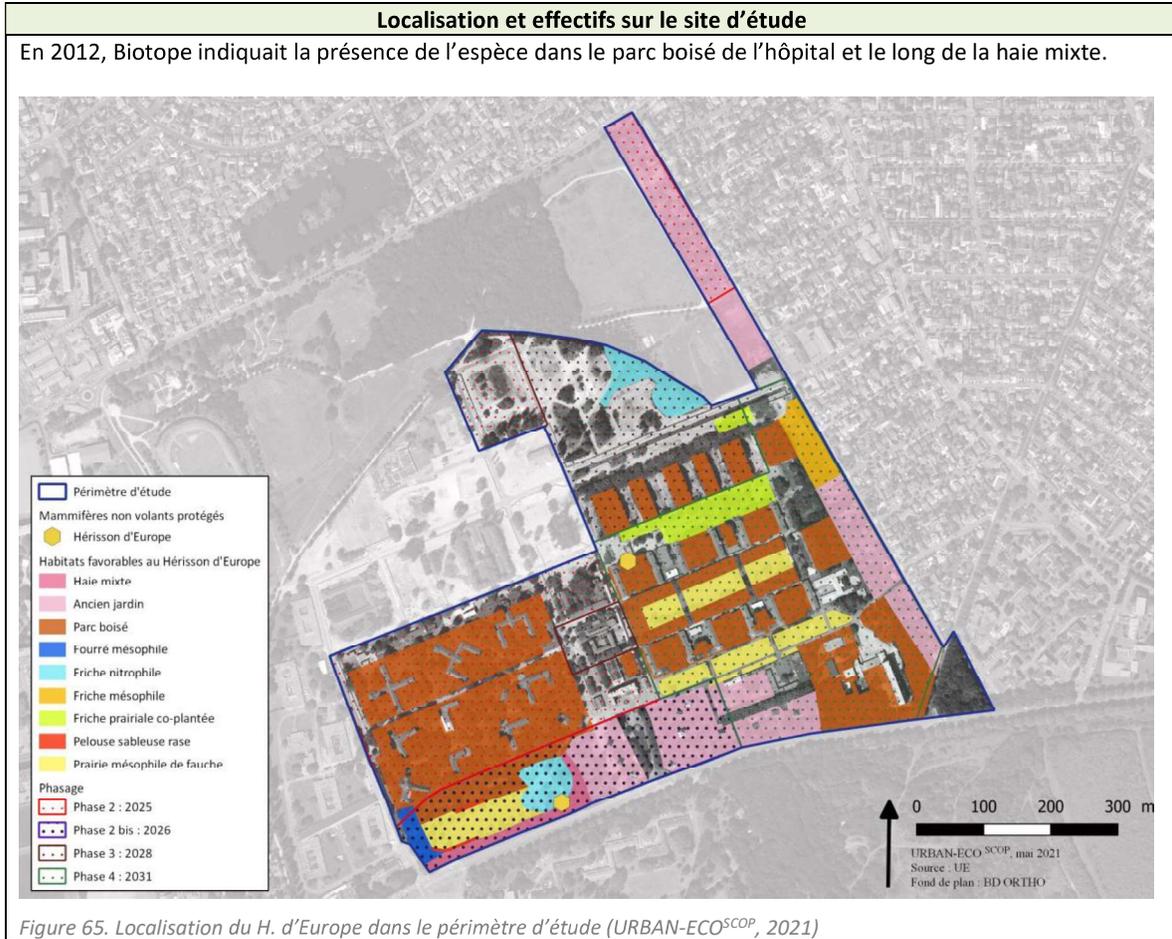


Figure 62. Localisation de l'E. roux dans le périmètre d'étude (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2021)

## b) Hérisson d'Europe

<b>Hérisson d'Europe</b> <i>Erinaceus europaeus</i> (Linnaeus, 1758)																											
<b>Présentation et écologie</b>																											
<b>Description morphologique</b>	<p>Le Hérisson est un petit mammifère dont la longueur du corps varie entre 18 et 31 cm, les mâles étant plus grands que les femelles. Les parties supérieures du corps, depuis le front et les flancs, sont recouvertes de piquants bicolores (jaunâtre et brun foncé) mesurant entre 2 et 3 cm de long. Les parties inférieures sont garnies de poils jaunâtres assez raides. La tête pointue est terminée en groin. Les pattes sont courtes, la queue est mince et très courte.</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p style="text-align: center;"><i>Figure 63. Hérisson d'Europe.</i></p>																										
<b>Régime alimentaire</b>	Omnivore, sa nourriture est très variée : insectes, vers de terre, grenouilles, jeunes souris, fruits et champignons.																										
<b>Habitat</b>	On le retrouve dans des habitats très variés : jardins, bocages, forêts à sous-bois dense, haies, parcs urbains. Il fréquente aussi bien la ville que la campagne à condition qu'il puisse trouver des abris (tas de branches, vieux murs, broussailles ....) et de la nourriture																										
<b>Phénologie</b>	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Janv.</th><th>Fév.</th><th>Mars</th><th>Avr.</th><th>Mai</th><th>Juin</th><th>Juill.</th><th>Aout</th><th>Sept.</th><th>Oct.</th><th>Nov.</th><th>Déc.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="background-color: #90EE90;"></td><td style="background-color: #90EE90;"></td><td style="background-color: #90EE90;"></td><td style="background-color: #0070C0;"></td><td style="background-color: #90EE90;"></td><td style="background-color: #90EE90;"></td> </tr> </tbody> </table> <div style="margin-top: 10px;"> <table style="width: 20px; height: 20px; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"> <tr><td style="background-color: #0070C0;"></td></tr> </table> Période de reproduction du Hérisson d'Europe (<i>E. europaeus</i>)         <table style="width: 20px; height: 20px; border: 1px solid black; margin-left: 10px; margin-right: 5px;"> <tr><td style="background-color: #90EE90;"></td></tr> </table> Période d'hibernation du Hérisson d'Europe (<i>E. europaeus</i>)       </div> <p>Animal crépusculaire et nocturne. Les femelles sont sédentaires toute l'année, tandis que les mâles vagabondent. C'est une espèce solitaire, qui n'a pas de territoire à proprement parler. Le Hérisson hiberne de novembre-décembre à février-mars.</p> <p>Les accouplements se déroulent d'avril à septembre. Les femelles mettent bas dans un nid, après une gestation de 5 à 7 semaines (mi-mai à début septembre), de 2 à 7 jeunes. Il peut y avoir 1 à 2 portées par an. La femelle s'occupe des jeunes et allaite pendant 3 semaines. Les jeunes sortent du nid à partir de la troisième semaine. Ils seront sevrés à 40 jours et la femelle les chasse à 2 mois.</p>	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.														
Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																
<b>Statuts de l'espèce</b>																											
<b>Protection internationale</b>	Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) : Annexe III																										
<b>Protection européenne</b>	Non protégé au niveau européen																										
<b>Protection nationale</b>	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection : Article 2																										

<b>Protection régionale</b>	Non protégé au niveau régional
<b>Liste rouge mondiale</b>	LC : « Préoccupation mineure »
<b>Liste rouge européenne</b>	LC : « Préoccupation mineure »
<b>Liste rouge française</b>	LC : « Préoccupation mineure »
<b>Liste rouge francilienne</b>	Pas de données
<b>Déterminance ZNIEFF régionale</b>	L'espèce n'est pas déterminante pour la constitution d'une ZNIEFF en Ile-de-France
<b>Répartition et état des populations</b>	
<b>A l'échelle européenne</b>	On le retrouve communément en Europe occidentale et centrale jusqu'à la Pologne et l'Italie.
<b>A l'échelle nationale et locale</b>	<p>En dessous de 1000 m d'altitude, on le retrouve partout en France à l'exception des îles d'Ouessant, d'Yeu et de Saint.</p>  <p style="text-align: center;"><i>Figure 64. Aire de répartition du Hérisson d'Europe en France métropolitaine. (INPN)</i></p> <p>Le Hérisson est une espèce commune en Ile-de-France, répartie de façon homogène sur tout le territoire, y compris en petite couronne.</p>
<b>Menaces</b>	<p>Bien que commun à l'échelle nationale, il semble en régression en France, notamment à cause de la circulation routière, mais aussi de l'arrachage des haies et de l'utilisation massive des pesticides.</p> <p>De la même façon, il semblerait que les populations de Hérisson soient en diminution en Ile-de-France pour les mêmes raisons que celles observées au niveau national.</p>



#### 4. Les insectes

##### a) Thécla de l'Orme

<b>Thécla de l'Orme</b> <i>Satyrium w-album</i> (Knoch, 1782)	
<b>Présentation et écologie</b>	
<b>Description morphologique</b>	<p>Chez la Thécla de l'Orme, le dessus est uniformément brun foncé dans les deux sexes. Une rangée continue de lunules submarginales orangées lisérées de noir orne le revers des ailes postérieures. Mais l'espèce se caractérise surtout par la ligne caténaire blanche postdiscale des postérieures, en forme de W, dont le tracé est à l'origine de son nom latin. Les femelles présentent un revers encore plus contrasté que celui des mâles.</p> <div style="text-align: center;"> </div> <p style="text-align: center;"><i>Figure 66. Thécla de l'Orme</i></p>

<b>Régime alimentaire</b>	Les adultes se nourrissent de miellat sur les Ormes, ils butinent aussi le Sureau yèble ( <i>Sambucus ebulus</i> ). La chenille se développe sur les ormes, dont elle consomme d'abord les bourgeons floraux, avant de finir sa croissance sur les feuilles.																																																
<b>Habitat</b>	Le Thécla de l'Orme fréquente les lisières et clirières des bois, les ripisylves, les haies et les parcs plantés d'Ormes.																																																
<b>Phénologie</b>	<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>Janv.</th> <th>Fév.</th> <th>Mars</th> <th>Avr.</th> <th>Mai</th> <th>Juin</th> <th>Juill.</th> <th>Aout</th> <th>Sept.</th> <th>Oct.</th> <th>Nov.</th> <th>Déc.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="background-color: #0070C0;"></td> <td style="background-color: #0070C0;"></td> <td style="background-color: #0070C0;"></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #ADD8E6;"></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #C0C0C0;"></td> </tr> </tbody> </table> <p style="margin-left: 40px;"> <span style="display: inline-block; width: 20px; height: 10px; background-color: #0070C0; margin-right: 5px;"></span> Période d'activité des imagos du Thécla de l'Orme (<i>S. w-album</i>)  <span style="display: inline-block; width: 20px; height: 10px; background-color: #ADD8E6; margin-right: 5px;"></span> Stades œufs du Thécla de l'Orme (<i>S. w-album</i>)  <span style="display: inline-block; width: 20px; height: 10px; background-color: #C0C0C0; margin-right: 5px;"></span> Stades juvéniles et chrysalide du Thécla de l'Orme (<i>S. w-album</i>) </p> <p>Univoltin, les adultes sont visibles en journée généralement entre juin et août, parfois dès le début du mois de mai.</p> <p>Les œufs sont pondus à la base des bourgeons de feuilles terminaux de divers Ormes. Le Thécla de l'Orme hiverne à ce stade. La chenille passe l'hiver à l'intérieur de l'œuf pour éclore au moment de la floraison des ormes en mars, parfois dès la fin février. Elle effectue sa croissance en 6 à 10 semaines, passant par 5 stades. Arrivée à terme, la chenille se transforme en chrysalide, accrochée sur le dessous d'une feuille ou à rameau de l'arbre-hôte. L'état nymphal dure de 10 à 26 jours.</p>	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																																				
Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																																						
<b>Statuts de l'espèce</b>																																																	
<b>Protection internationale</b>	Non protégé au niveau international																																																
<b>Protection européenne</b>	Non protégé au niveau européen																																																
<b>Protection nationale</b>	Non protégé au niveau national																																																
<b>Protection régionale</b>	Liste des insectes protégés en région Île-de-France : Article 1																																																
<b>Liste rouge mondiale</b>	LC : « Préoccupation mineure »																																																
<b>Liste rouge européenne</b>	Pas de données																																																
<b>Liste rouge française</b>	LC : « Préoccupation mineure »																																																
<b>Liste rouge francilienne</b>	LC : « Préoccupation mineure »																																																
<b>Déterminance ZNIEFF régionale</b>	L'espèce est déterminante pour la constitution d'une ZNIEFF en Ile-de-France																																																
<b>Répartition et état des populations</b>																																																	
<b>A l'échelle européenne</b>	Il est présent en Europe non septentrionale, du sud de l'Angleterre et de la Fennoscandie, au nord de l'Espagne, la Grèce et l'Italie.																																																
<b>A l'échelle nationale et locale</b>	Elle est présente dans presque tous les départements de France métropolitaine, y compris en Corse. Les densités observées ne sont jamais très importantes. De plus, étant une espèce très discrète, sa répartition est probablement sous-estimée.																																																

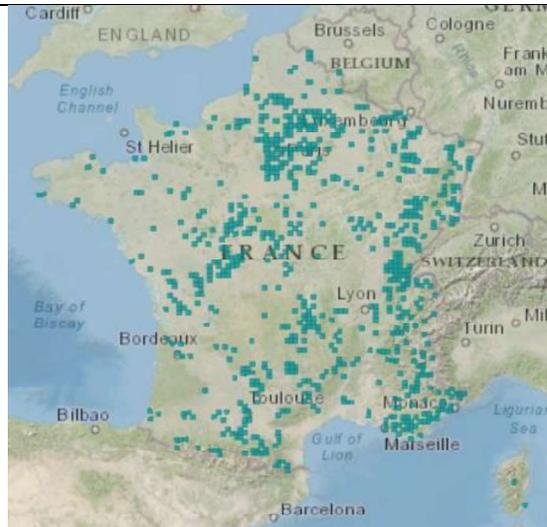


Figure 67. Aire de répartition du Thécla de l’Orme en France métropolitaine (INPN)

Rare en Ile-de-France, est répartie de façon dispersée dans la région, aussi bien en grande couronne que dans Paris et les départements limitrophes.

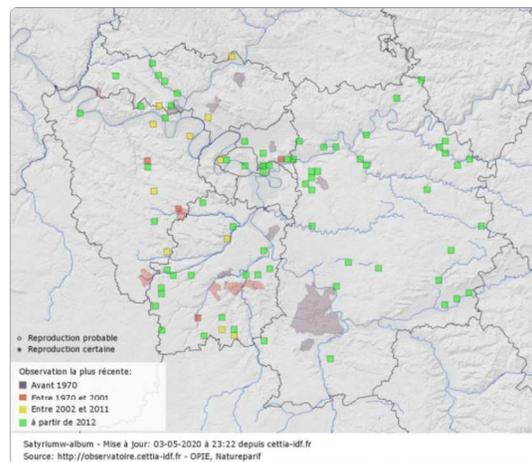


Figure 68. Carte de répartition du T. de l’Orme à l’échelle régionale (Cettia IDF, 2021)

**Menaces**

La raréfaction des ormes matures, due à la graphiose, une maladie fongique originaire d’Amérique du Nord et transmise d’arbre en arbre par un Scolyte, entraîne la disparition progressive de la Thécla de l’Orme depuis les années 1970, surtout en milieu semi-urbain. Si l’espèce n’était pas rare auparavant dans les jardins et les parcs ou dans les grandes allées forestières, butinant les Marguerites, les Ronces ou le Troène, elle ne fréquente plus désormais que les lisières des forêts, souvent en milieu xéro-thermophile. À cela s’ajoute la perte consécutive d’intérêt portée à cette essence, qui ne fait qu’aggraver la situation. Les populations du papillon sont aujourd’hui fractionnées et le risque d’isolement est dorénavant important.

En Ile-de-France, il s’agit d’une espèce plutôt rare, mais non menacée. Elle semble d’ailleurs en regain dans la région.

**Localisation et effectifs sur le site d’étude**

Il a été observé à un endroit sur le site d'étude lors du passage de juin 2018. En lisière sud du site un individu a été observé tôt le matin, encore engourdi par le froid de la nuit, posé sur un Rumex au pied d'un petit bosquet d'Ormes champêtre (*Ulmus minor*).



Figure 69. Localisation du T. de l'Orme dans le périmètre d'étude (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2021)

**b) Flambé**

Flambé <i>Iphiclides podalirius</i> (Linnaeus, 1758)	
<b>Présentation et écologie</b>	
<b>Description morphologique</b>	<p>Le Flambé est un grand papillon dont l'allure est très caractéristique. Les ailes antérieures sont jaunes pâle avec 6 bandes noires transversales, qui se prolongent sur les ailes postérieures lorsque le papillon est posé. Les ailes postérieures sont caractérisées par des prolongements effilés (d'où le nom de porte-queue) et par leur ocelle bleu cerclé de noir avec une tache orange vers l'avant. Les deux sexes sont semblables, mais la femelle est plus grande et plus pâle.</p>
	<p>Figure 70. Thécia de l'Orme</p>

<b>Régime alimentaire</b>	Les adultes butinent diverses fleurs, dont il préfère les couleurs roses, pourpres ou bleues, en particulier les Scabieuses, Centaurées, Cardons, Vipérine, lavande, Origan et Buddléia. La chenille se nourrit préférentiellement sur des arbres du genre Prunus (Prunellier, Pruniers, Amélan-chier, Cerisiers, Pêcher, Amandier) et également sur l'Aubépine.																																																						
<b>Habitat</b>	Le Flambé affectionne les milieux chauds et secs. Il se trouve dans les jardins, les champs et les forêts clairsemés, là où l'on trouve des prunelliers et des vergers.																																																						
<b>Phénologie</b>	<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>Janv.</th> <th>Fév.</th> <th>Mars</th> <th>Avr.</th> <th>Mai</th> <th>Juin</th> <th>Juill.</th> <th>Aout</th> <th>Sept.</th> <th>Oct.</th> <th>Nov.</th> <th>Déc.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="background-color: #0070C0;"></td> <td style="background-color: #0070C0;"></td> <td style="background-color: #0070C0;"></td> <td style="background-color: #0070C0;"></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="background-color: #A6C9E0;"></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #A6C9E0;"></td> </tr> </tbody> </table> <div style="margin-left: 40px; margin-top: 10px;"> <table style="border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 15px; background-color: #0070C0; border: 1px solid black;"></td> <td>Période d'activité des imagos du Flambé (<i>I. podalirius</i>)</td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; height: 15px; background-color: #A6C9E0; border: 1px solid black;"></td> <td>Stade chrysalide du Flambé (<i>I. podalirius</i>)</td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; height: 15px; background-color: #C0A0D0; border: 1px solid black;"></td> <td>Stades œufs et juvéniles du Flambé (<i>I. podalirius</i>)</td> </tr> </table> </div> <p>Bivoltin, le Flambé donne deux générations par an : mai-juin et juillet-août.</p> <p>Les œufs, une soixantaine en tout, sont pondus sur et dessous les feuilles dont se nourrissent les chenilles. L'œuf incube pendant 6 à 24 jours selon la température. La chenille passe par 5 stades et termine sa croissance en 4 à 8 semaines. Le comportement de la chenille à terme dépend de la saison. Si elle est destinée à se métamorphoser rapidement, elle se nymphose sur la plante-hôte. Si on contraire la chrysalide hibernera, alors la chenille descend au sol avant de partir à la recherche d'une cachette pour se nymphoser. Le Flambé hiberne toujours sous forme de chrysalide.</p>	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																																						Période d'activité des imagos du Flambé ( <i>I. podalirius</i> )		Stade chrysalide du Flambé ( <i>I. podalirius</i> )		Stades œufs et juvéniles du Flambé ( <i>I. podalirius</i> )
Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																																												
	Période d'activité des imagos du Flambé ( <i>I. podalirius</i> )																																																						
	Stade chrysalide du Flambé ( <i>I. podalirius</i> )																																																						
	Stades œufs et juvéniles du Flambé ( <i>I. podalirius</i> )																																																						
<b>Statuts de l'espèce</b>																																																							
<b>Protection internationale</b>	Non protégé au niveau international																																																						
<b>Protection européenne</b>	Non protégé au niveau européen																																																						
<b>Protection nationale</b>	Non protégé au niveau national																																																						
<b>Protection régionale</b>	Liste des insectes protégés en région Île-de-France : Article 1																																																						
<b>Liste rouge mondiale</b>	Pas de données																																																						
<b>Liste rouge européenne</b>	LC : « Préoccupation mineure »																																																						
<b>Liste rouge française</b>	LC : « Préoccupation mineure »																																																						
<b>Liste rouge francilienne</b>	NT : « Quasi menacé »																																																						
<b>Déterminance ZNIEFF régionale</b>	L'espèce est déterminante pour la constitution d'une ZNIEFF en Ile-de-France																																																						
<b>Répartition et état des populations</b>																																																							
<b>A l'échelle européenne</b>	En Europe, il se répartit du nord de la France et des côtes baltes à l'Europe du sud et à la plupart des îles méditerranéennes, dont la Corse, mais manque en Sardaigne. Il est absent de Grande-Bretagne et des pays scandinaves.																																																						
<b>A l'échelle nationale et locale</b>	En France, on peut l'observer quasiment partout à l'exception du nord du Finistère et du Pas-de-Calais.																																																						

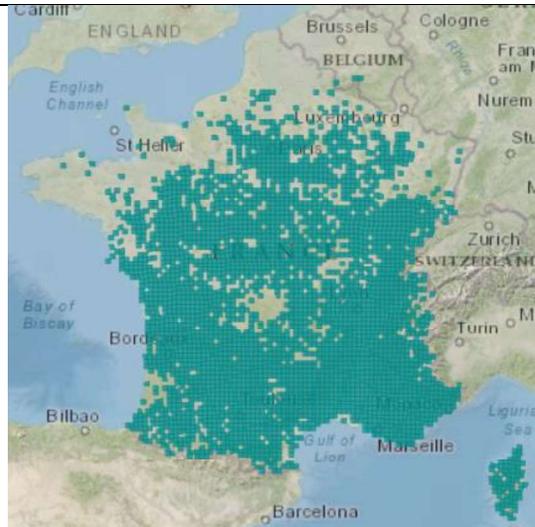


Figure 71. Aire de répartition du flambé en France métropolitaine (INPN)

En Ile-de-France, il est réparti un peu partout, à l'exception des grands massifs forestiers, de Paris et du centre de la Seine-et-Marne très agricole.

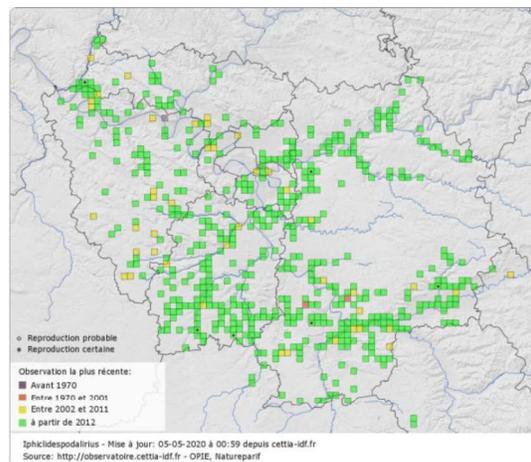


Figure 72. Carte de répartition du Flambé à l'échelle régionale (Cettia IDF, 2021)

**Menaces**

L'espèce s'est dangereusement raréfiée en plusieurs endroits en France. Le Flambé est une espèce sensible aux modifications de son milieu naturel engendrées par les activités humaines, dont l'agriculture intensive, la disparition des haies, l'épandage d'insecticides sur les plantes nourricières ....

En Ile-de-France, il est assez commun mais est considéré comme quasi-menacé par la liste rouge régionale.

**Localisation et effectifs sur le site d'étude**

Sur le site 1 individu a été observé butinant sur des Buddleias. L'espèce peut potentiellement utiliser certaines haies riches en Prunus sur le site pour sa reproduction et occuper l'ensemble des milieux herbacés floricoles pour butiner.

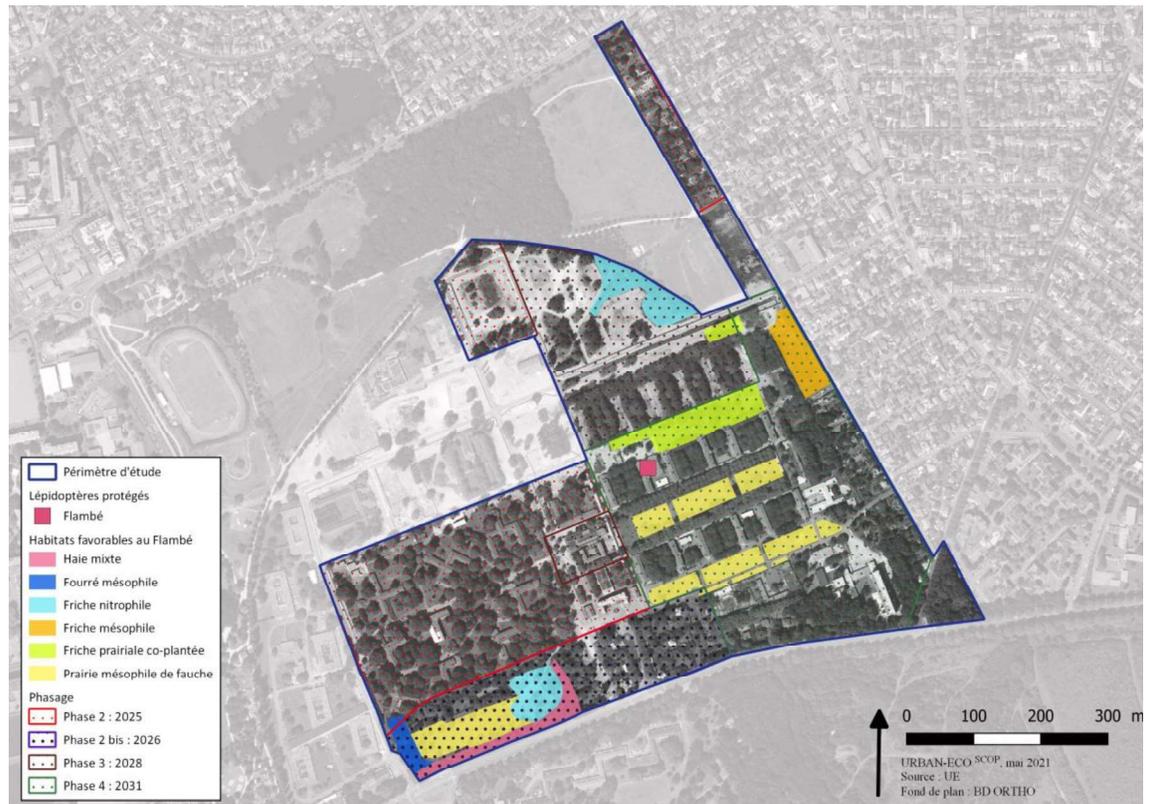


Figure 73. Localisation du Flambé dans le périmètre d'étude (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2021)

c) **Grillon d'Italie**

<b>Grillon d'Italie</b> <i>Oecanthus pellucens</i> (Scopoli, 1763)	
<b>Présentation et écologie</b>	
<b>Description morphologique</b>	Très différent des autres grillons, le Grillon d'Italie a un corps élancé et long, beige clair à jaune pâle. Les ailes dépassent nettement des élytres chez la femelle, seulement un peu chez le mâle.
	
Figure 74. Grillon d'Italie	
<b>Régime alimentaire</b>	Le Grillon d'Italie est omnivore, il se nourrit de végétaux et d'autres insectes.

<b>Habitat</b>	En dépit de ses exigences thermiques, il présente une plasticité écologique affirmée et s'accommode de milieux très variés, y compris de sites très urbanisés. On le retrouve sur des prairies sèches riches en buissons, pelouses steppiques, vignobles, carrières et gravières abandonnées et les milieux rudéraux. Il affectionne particulièrement les zones pourvues de buissons ou d'une végétation élevée, dans lesquelles il reste perché la plupart du temps.																																				
<b>Phénologie</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Janv.</th> <th>Fév.</th> <th>Mars</th> <th>Avr.</th> <th>Mai</th> <th>Juin</th> <th>Juill.</th> <th>Aout</th> <th>Sept.</th> <th>Oct.</th> <th>Nov.</th> <th>Déc.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> </tr> <tr> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p> </p> <p>Les adultes sont présents dès la fin juin, avec un pic marqué en août-septembre et jusqu'à fin octobre ; quelques imagos peuvent parfois vivre jusqu'en janvier. Les pontes sont réalisées dans des tiges sèches de nombreuses plantes. Le cycle de développement annuel compte 5 stades.</p> <p>L'espèce est strictement nocturne. Le mâle chante dès la tombée de la nuit, parfois aussi en plein jour quand le temps est couvert. Ce chant est fort, tenu de longues minutes et ponctué de courtes interruptions.</p>	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																								
Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																										
<b>Statuts de l'espèce</b>																																					
<b>Protection internationale</b>	Non protégé au niveau international																																				
<b>Protection européenne</b>	Non protégé au niveau européen																																				
<b>Protection nationale</b>	Non protégé au niveau national																																				
<b>Protection régionale</b>	Liste des insectes protégés en région Île-de-France : Article 1																																				
<b>Liste rouge mondiale</b>	Pas de données																																				
<b>Liste rouge européenne</b>	LC : « Préoccupation mineure »																																				
<b>Liste rouge française</b>	Priorité 4 : espèces non menacées, en l'état actuel des connaissances																																				
<b>Liste rouge francilienne</b>	LC : « Préoccupation mineure »																																				
<b>Déterminance ZNIEFF régionale</b>	L'espèce n'est pas déterminante pour la constitution d'une ZNIEFF en Ile-de-France																																				
<b>Répartition et état des populations</b>																																					
<b>A l'échelle européenne</b>	L'espèce très thermophile est présente dans toute l'Europe occidentale et vois son aire de répartition remonter vers le nord. Elle est aujourd'hui notée jusqu'aux Pays-Bas.																																				
<b>A l'échelle nationale et locale</b>	En France, il ne dépassait guère la latitude de Paris jusqu'à il y a encore deux décennies. Depuis les années 1990, il s'est considérablement étendu vers le nord, notamment en milieu urbain et occupe maintenant l'ensemble du territoire français.																																				

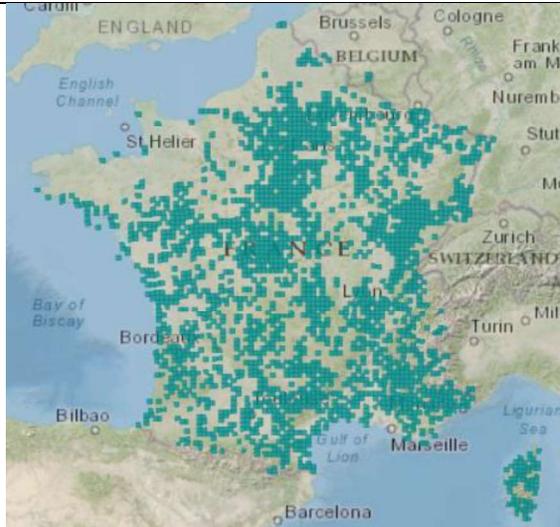


Figure 75. Aire de répartition du Grillon d'Italie en France métropolitaine (INPN)

En expansion en Ile-de-France et en particulier en milieu urbain, le Grillon d'Italie semble cantonné aux grandes vallées alluviales. Il est cependant probablement plus abondant que ce qu'il n'y paraît, en raison d'un fort manque de prospections.

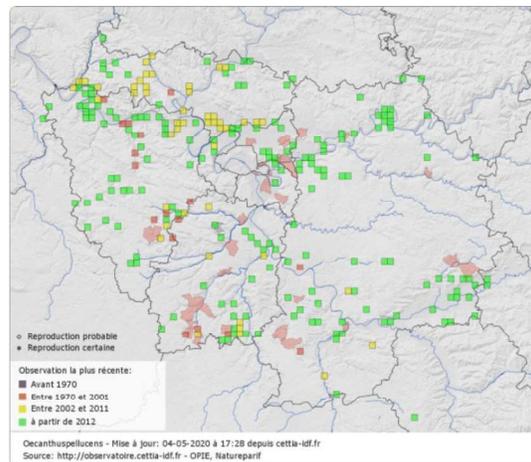


Figure 76. Carte de répartition du G. d'Italie à l'échelle régionale (Cettia IDF, 2021)

**Menaces**

Dans le nord de la France sa répartition a progressé depuis la fin des années 1990, à la faveur d'années de plus en plus chaudes. Espèce thermophile, elle est favorisée par le réchauffement climatique.

En Ile-de-France, bien qu'encore assez rare, il est également en progression et probablement sous-détecté. La liste rouge francilienne le considère en préoccupation mineure, c'est-à-dire non menacé.

**Localisation et effectifs sur le site d'étude**

L'espèce semble présente en faible densité mais occupe potentiellement la plupart des milieux herbacés du site. Il n'a pas été observé depuis les inventaires de d'Ecosphère en 2015. Il est difficile à contacter lors des prospections diurnes bien que les mâles peuvent parfois chanter en journée. La fauche aléatoire des hautes herbes a pu également augmenter les chances d'observations.

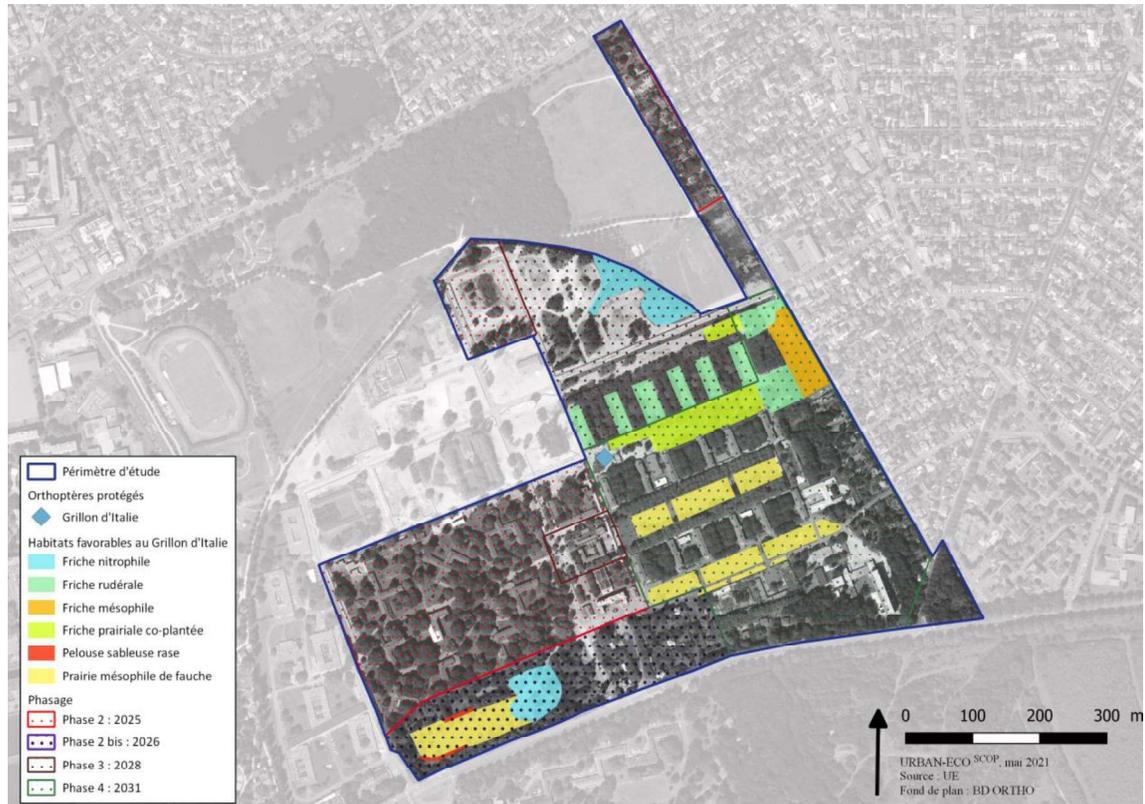


Figure 77. Localisation du G. d'Italie dans le périmètre d'étude (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2021)

d) Conocéphale gracieux

Conocéphale gracieux <i>Ruspolia nitidula</i> (Scopoli, 1786)	
<b>Présentation et écologie</b>	
<b>Description morphologique</b>	Le corps seul du Conocéphale gracieux mesure entre 20 et 29 mm, c'est l'espèce de conocéphale la plus grande en Europe. Il se teinte d'une couleur uniforme vert clair, parfois brunâtre ou jaune rougeâtre. Les antennes sont à peine plus longues que le corps, l'oviscapte de la femelle rectiligne atteint presque la longueur du corps. Les cerques du mâle portent deux petites dents apicales internes.
	

		<i>Figure 78. Conocéphale gracieux.</i>																																				
<b>Régime alimentaire</b>	ali-	L'espèce est omnivore, elle se nourrit de végétaux (pollen et graines d'herbes, roseaux et laïches) et de petits insectes.																																				
<b>Habitat</b>		Peu exigeant, on le trouve aussi bien dans les prairies humides et marécages, que dans des habitats plus secs tels que les friches et les pelouses sèches à graminées élevées, tant que la végétation est dense et élevée.																																				
<b>Phénologie</b>		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>Janv.</th> <th>Fév.</th> <th>Mars</th> <th>Avr.</th> <th>Mai</th> <th>Juin</th> <th>Juill.</th> <th>Aout</th> <th>Sept.</th> <th>Oct.</th> <th>Nov.</th> <th>Déc.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="background-color: #ADD8E6;"></td> <td style="background-color: #ADD8E6;"></td> <td style="background-color: #ADD8E6;"></td> <td style="background-color: #ADD8E6;"></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #0070C0;"></td> </tr> </tbody> </table> <p style="margin-left: 40px;"> <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: #ADD8E6; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Période d'activité des imagos Conocéphale gracieux (<i>R. nitidula</i>)  <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: #0070C0; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Stades œufs et juvéniles du Conocéphale gracieux (<i>R. nitidula</i>) </p> <p>Son cycle est annuel. Les œufs sont pondus dans la terre ou dans les tiges d'herbes et de roseaux et éclosent au début de l'été (fin juin). Les adultes sont présents de mi-juillet à octobre, avec un pic en août-septembre.</p> <p>L'espèce est strictement nocturne.</p>	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																								
Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																											
<b>Statuts de l'espèce</b>																																						
<b>Protection internationale</b>		Non protégé au niveau international																																				
<b>Protection européenne</b>		Non protégé au niveau européen																																				
<b>Protection nationale</b>		Non protégé au niveau national																																				
<b>Protection régionale</b>		Liste des insectes protégés en région Île-de-France : Article 1																																				
<b>Liste rouge mondiale</b>		LC : « Préoccupation mineure »																																				
<b>Liste rouge européenne</b>		Pas de données																																				
<b>Liste rouge française</b>		Priorité 4 : espèces non menacées, en l'état actuel des connaissances																																				
<b>Liste rouge francilienne</b>		LC : « Préoccupation mineure »																																				
<b>Déterminance ZNIEFF régionale</b>		L'espèce est déterminante pour la constitution d'une ZNIEFF en Île-de-France																																				
<b>Répartition et état des populations</b>																																						
<b>A l'échelle européenne</b>		Répandue dans le sud de l'Europe, en Suisse elle atteint le nord du Pays. L'espèce a été redécouverte au sud de l'Allemagne où elle avait disparu. Elle semble en extension vers le nord.																																				
<b>A l'échelle nationale et locale</b>		En France, même si elle reste plus commune dans sud, l'espèce est en forte extension vers le nord, où elle atteint désormais le nord de la Seine-Maritime, l'Oise, l'Aisne, les Ardennes et le Bas-Rhin.																																				

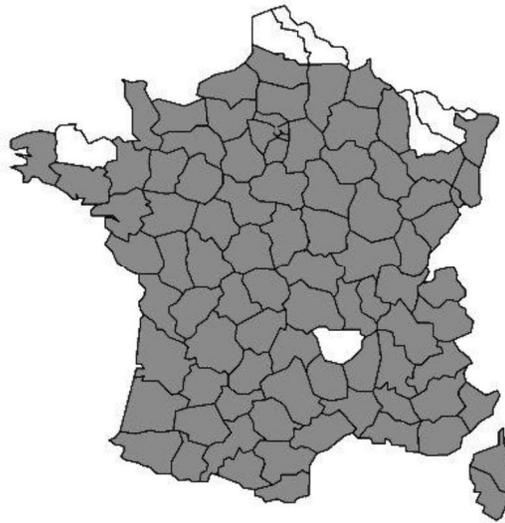


Figure 79. Aire de répartition du Conocéphale gracieux en France métropolitaine (Atlas UEF des Orthoptères, 2009)

L'espèce était très abondante dans les vallées franciliennes à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Actuellement, elle est plus localisée, mais par endroits très commune. Globalement, elle est considérée comme commune en Île-de-France. Dans le département de Seine-Saint-Denis, l'espèce est présente après 1990.

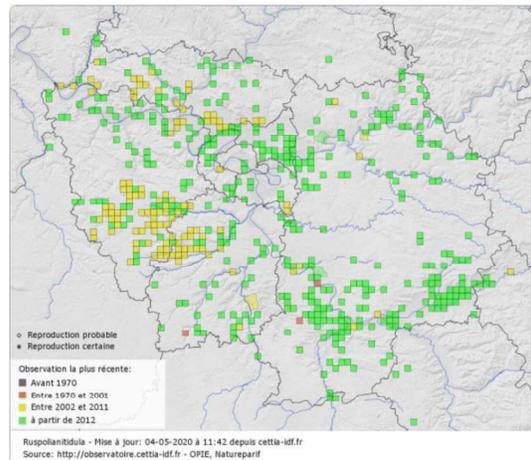


Figure 80. Carte de répartition du C. gracieux à l'échelle régionale (Cettia IDF, 2021)

**Menaces**

Encore rare au début des années 2000, ce grand Conocéphale a fortement progressé vers le nord. Encore limité à la moitié sud du pays dans les années 1990, il occupe aujourd'hui toute la France.

En Ile-de-France il est assez commun et est identifié en préoccupation mineure par la liste rouge régionale. Il n'est pas considéré comme menacé.

**Localisation et effectifs sur le site d'étude**

Sur le site l'espèce est présente dans les prairies mésophiles de fauches mais aussi dans les pelouses urbaines qui ne sont plus entretenues du parc boisé de l'hôpital.

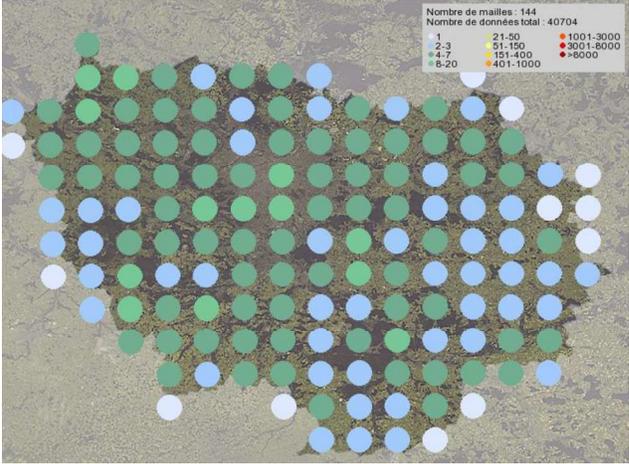


## 5. Les oiseaux

### a) Cortège des milieux semi-ouverts

<b>Faucon crécerelle</b> <i>Falco tinnunculus</i> (Linnaeus, 1758)																															
<b>Présentation et écologie</b>																															
<b>Description morphologique</b>	<p>Le Faucon crécerelle à un corps mince, avec des ailes fines et pointues, une longue queue étroite et une petite tête. Le mâle est marron ponctué de noir sur le dessus, a une queue grise avec une bande noire à l'extrémité, une tête grise avec une petite moustache noire, le dessous des ailes et le corps chamois nettement tachetés de noir et la point de l'aile noire. La femelle et le jeune sont marrons ponctués de noir sur le dessus, blancs fortement tacheté de noir sur le dessous, avec une queue marron barrée de noir. Le bec est petit, crochu à l'extrémité, gris-bleu avec la base jaune. Les pattes sont jaunes avec les ongles noirs.</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p style="text-align: center;"><i>Figure 82. Faucon crécerelle</i></p>																														
<b>Régime alimentaire</b>	Il se nourrit principalement de petits rongeurs (souris, mulots, campagnols, jeunes rats), mais également de petits passereaux, insectes et lézards.																														
<b>Habitat</b>	Le Faucon crécerelle fréquente les terrains dégagés à végétation peu élevée, des alpages aux dunes littorales et des plaines cultivées jusqu'au cœur des villes. Il évite les grandes zones forestières.																														
<b>Phénologie</b>	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>Janv.</th> <th>Fév.</th> <th>Mars</th> <th>Avr.</th> <th>Mai</th> <th>Juin</th> <th>Juill.</th> <th>Aout</th> <th>Sept.</th> <th>Oct.</th> <th>Nov.</th> <th>Déc.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="background-color: #c8e6c9;"></td> <td style="background-color: #c8e6c9;"></td> <td style="background-color: #c8e6c9;"></td> <td style="background-color: #2196f3;"></td> <td style="background-color: #c8e6c9;"></td> <td style="background-color: #c8e6c9;"></td> <td style="background-color: #c8e6c9;"></td> </tr> </tbody> </table> <div style="margin-top: 10px;"> <table style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 15px; background-color: #2196f3; border: 1px solid black;"></td> <td>Période de reproduction du Faucon crécerelle (<i>F. tinnunculus</i>)</td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; height: 15px; background-color: #9c27b0; border: 1px solid black;"></td> <td>Périodes de migration du Faucon crécerelle (<i>F. tinnunculus</i>)</td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; height: 15px; background-color: #c8e6c9; border: 1px solid black;"></td> <td>Période d'hivernage du Faucon crécerelle (<i>F. tinnunculus</i>)</td> </tr> </table> </div> <p>Diurne, il est généralement solitaire. Le Faucon crécerelle est présent en France toute l'année. Les oiseaux français sont sédentaires, bien que ceux du nord-est descendent dans le sud lors d'hivers rigoureux. Les individus originaires de Scandinavie et d'Europe de l'Est traversent la France pour se rendre en Espagne et en Afrique du nord, une autre partie hiverne en France.</p> <p>Le Faucon crécerelle effectue une ponte par an, d'avril à fin juin, comportant 3 à 6 œufs. L'incubation dure 27 à 29 jours. Les jeunes nidicoles quittent le nid entre 27 et 32 jours et deviennent indépendant au moins 1 mois plus tard.</p>	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.														Période de reproduction du Faucon crécerelle ( <i>F. tinnunculus</i> )		Périodes de migration du Faucon crécerelle ( <i>F. tinnunculus</i> )		Période d'hivernage du Faucon crécerelle ( <i>F. tinnunculus</i> )
Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																				
	Période de reproduction du Faucon crécerelle ( <i>F. tinnunculus</i> )																														
	Périodes de migration du Faucon crécerelle ( <i>F. tinnunculus</i> )																														
	Période d'hivernage du Faucon crécerelle ( <i>F. tinnunculus</i> )																														
<b>Statuts de l'espèce</b>																															
<b>Protection internationale</b>	<p>Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) : Annexe II</p> <p>Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS - Convention de Bonn) : Annexe II</p>																														

<b>Protection européenne</b>	Non protégé au niveau européen
<b>Protection nationale</b>	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : Article 3 (individus et leurs habitats)
<b>Protection régionale</b>	Non protégée au niveau régional
<b>Liste rouge mondiale</b>	LC : « Préoccupation mineure »
<b>Liste rouge européenne</b>	LC : « Préoccupation mineure »
<b>Liste rouge française</b>	NT : « Quasi menacé » (nicheurs) NA : « Non applicable » (de passage) NA : « Non applicable » (hivernant)
<b>Liste rouge francilienne</b>	NT : « Quasi menacé »
<b>Déterminance ZNIEFF régionale</b>	Non déterminant ZNIEFF en Ile-de-France
<b>Répartition et état des populations</b>	
<b>A l'échelle européenne</b>	On le retrouve dans toute l'Europe, à l'exception de l'Islande.
<b>À l'échelle nationale et locale</b>	<p>En France, le Faucon crécerelle se reproduit partout, depuis le niveau de la mer jusqu'à 2 400 mètres d'altitude. En hiver, sa répartition change peu, mais l'espèce déserte les zones situées au-dessus de 1 000 mètres d'altitude.</p>  <p>Figure 83. Aire de répartition du Faucon crécerelle en France métropolitaine (INPN)</p> <p>Le Faucon crécerelle est présent sur la quasi-totalité de la région. Il n'évite que l'intérieur des plus vastes massifs boisés.</p>

	 <p>Figure 84. Carte de répartition du Faucon crécerelle à l'échelle régionale (Faune IDF, 2021)</p>
<p><b>Menaces</b></p>	<p>En régression depuis les années 50 (surtout dans les grande plaines cultivées), la population française du Faucon crécerelle est proche de 50 000 couples et s'emble s'être stabilisée. Le programme STOC décrit une baisse de 62 % des effectifs depuis 1989 et de 18 % depuis 2001. Cette baisse est également détectée dans le cadre de l'Observatoire des rapaces diurnes avec une chute de 10% de 2000 à 2014. Ce déclin est conforme à la tendance européenne, largement attribuée à l'intensification de l'agriculture, supprimant les praires, friches et haies que ce Faucon affectionne pour chasser.</p> <p>La population nicheuse francilienne est aujourd'hui estimée à 1 400 – 1 700 couples. Au début des années 80, la population était estimée entre 126 et 185 couples, mais était considérée comme sous-évaluée. Elle atteignait au moins 2 500 couples en 1995, mais plus que 1 377 à 1 918 couples au début des années 2000. Il semble donc en déclin dans la région également. Il est par ailleurs considéré comme quasi-menacé, aussi bien sur la liste rouge régionale que nationale.</p>
<p><b>Localisation et effectifs sur le site d'étude</b></p>	

L'espèce semble utiliser la majeure partie du site pour chasser. Par ailleurs, un nid potentiellement occupé a été observé dans un Séquoia et un adulte avec une proie a été vu à proximité.

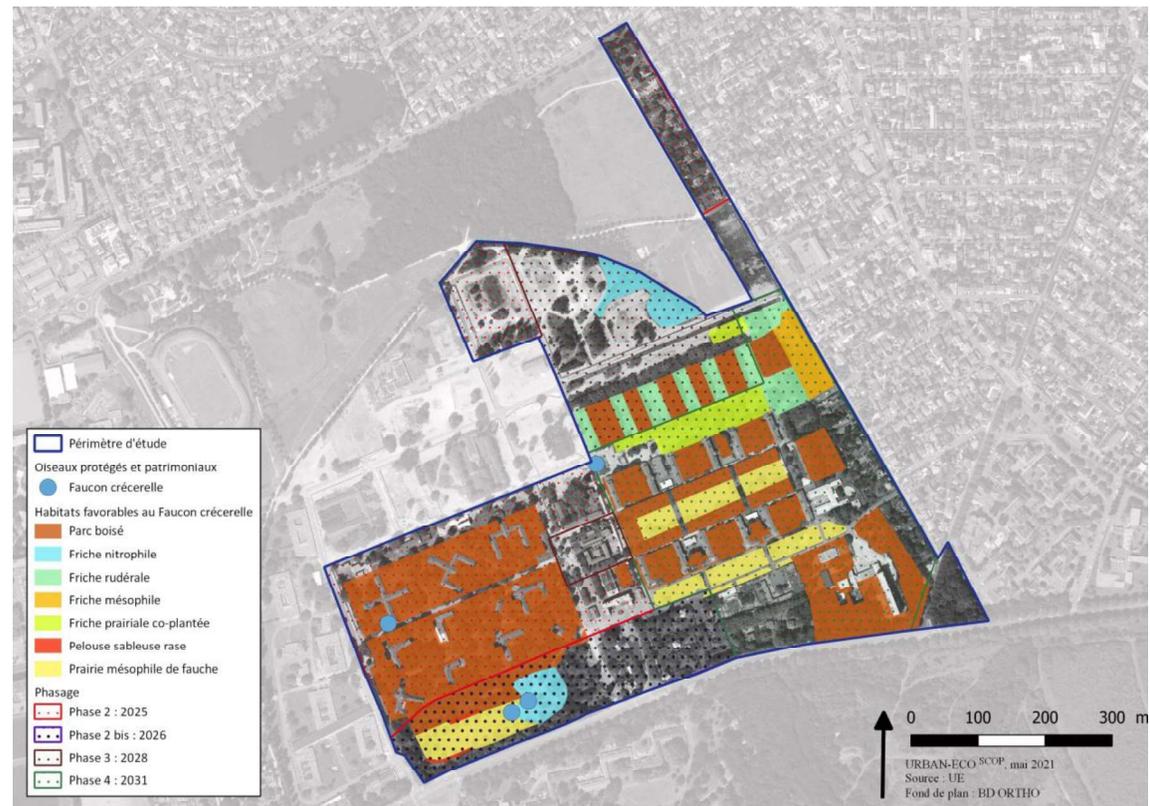


Figure 85. Localisation du F. crécerelle dans le périmètre d'étude (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2021)

Accenteur mouchet <i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	
Présentation et écologie	
<b>Description morphologique</b>	L'Accenteur mouchet à un corps allongé, avec des ailes assez courtes, larges à la base et légèrement pointues, une queue assez courte, carrée ou un peu échancrée. La tête, le cou et la poitrine sont gris bleutés, la calotte striée de brun-noir, les joues teintées de brun et finement tachetées de gris, le dos et les ailes brun-roussâtre fortement striés de brun-noir, le dessous de l'aile gris et la queue brun-noir. Le bec est court, fin et pointu, de couleur brun-noir. Les pattes brun-rougeâtre sont assez courtes et fines.
	
<b>Régime alimentaire</b>	Il se nourrit d'insectes principalement, mais aussi de quelques graines en hiver.

Figure 86. Accenteur mouchet

<b>Habitat</b>	L'Accenteur fréquente les broussailles, buissons et arbustes entrecoupés d'espaces dégagés. On le retrouve ainsi dans les lisières de forêts, les clairières, plantations de conifères, haies, mais aussi parcs et jardins jusqu'au cœur des villes.																																																
<b>Phénologie</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Janv.</th> <th>Fév.</th> <th>Mars</th> <th>Avr.</th> <th>Mai</th> <th>Juin</th> <th>Juill.</th> <th>Aout</th> <th>Sept.</th> <th>Oct.</th> <th>Nov.</th> <th>Déc.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> </tr> <tr> <td></td> </tr> <tr> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>    <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: blue; border: 1px solid black;"></span> Période de reproduction de l'Accenteur mouchet (<i>P. modularis</i>)   <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: purple; border: 1px solid black;"></span> Périodes de migration de l'Accenteur mouchet (<i>P. modularis</i>)   <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: green; border: 1px solid black;"></span> Période d'hivernage de l'Accenteur mouchet (<i>P. modularis</i>) </p> <p>Diurne, il est solitaire. L'Accenteur mouchet est présent en France toute l'année. Il est sédentaire dans la moitié ouest du pays, tandis que les oiseaux de l'est et du centre migrent vers le sud en hiver (jusqu'en Espagne). Les populations de Scandinavie et d'Europe centrale viennent hiverner en France d'octobre à avril.</p> <p>Polygame, il effectue 2 à 3 pontes par an, d'avril à juillet, comportant chacune 4 à 6 œufs. L'incubation dure pendant 12-13 jours. Les jeunes nidicoles s'envolent à 11-12 jours et deviennent indépendants 14 à 17 jours plus tard.</p>	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																																				
Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																																						
<b>Statuts de l'espèce</b>																																																	
<b>Protection internationale</b>	Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) : Annexe II																																																
<b>Protection européenne</b>	Non protégé au niveau européen																																																
<b>Protection nationale</b>	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : Article 3 (individus et leurs habitats)																																																
<b>Protection régionale</b>	Non protégée au niveau régional																																																
<b>Liste rouge mondiale</b>	LC : « Préoccupation mineure »																																																
<b>Liste rouge européenne</b>	LC : « Préoccupation mineure »																																																
<b>Liste rouge française</b>	LC : « Préoccupation mineure » (nicheurs) NA : « Non applicable » (hivernants)																																																
<b>Liste rouge francilienne</b>	NT : « Quasi menacé »																																																
<b>Déterminance ZNIEFF régionale</b>	Non déterminant ZNIEFF en Ile-de-France																																																
<b>Répartition et état des populations</b>																																																	
<b>A l'échelle européenne</b>	Il se reproduit en Europe au nord-ouest d'une ligne reliant l'Espagne, la République Tchèque et le nord de la Russie, Apennins, Carpates, Balkans, Caucase. Il hiverne en Europe occidentale et méridionale.																																																
<b>À l'échelle nationale et locale</b>	En France, l'Accenteur mouchet se reproduit sur l'ensemble du territoire, sauf en Corse et dans les régions basses de Provence, Languedoc et Midi-Pyrénées. En hiver il est présent partout y compris en Corse.																																																

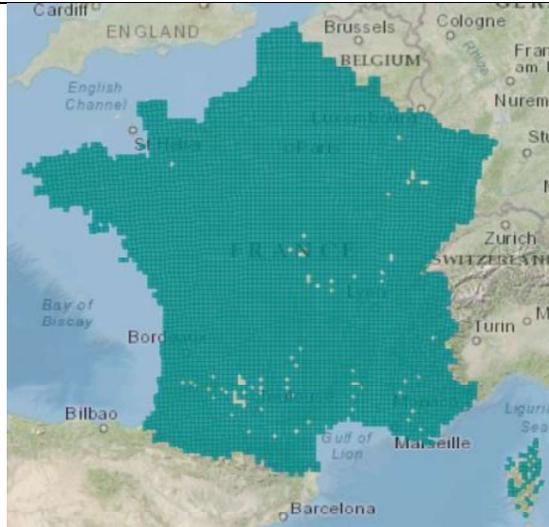


Figure 87. Aire de répartition de l'Accenteur mouchet en France métropolitaine (INPN)

L'Accenteur mouchet est présent dans toute l'Ile-de-France.

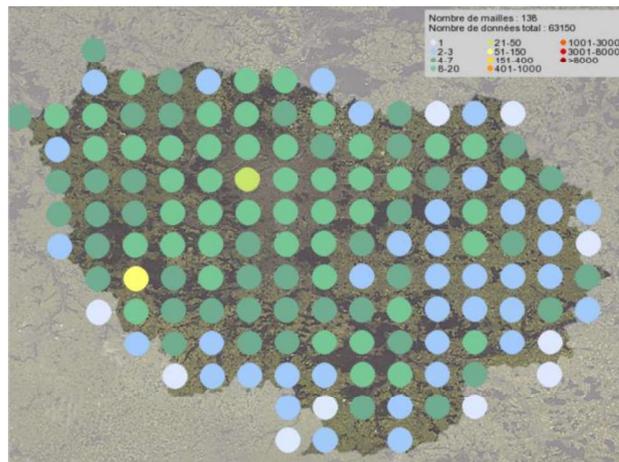


Figure 88. Carte de répartition de l'Accenteur mouchet à l'échelle régionale (Faune IDF, 2021)

**Menaces**

La population nicheuse française est estimée à au moins 3 millions de couples. Il est classé en préoccupation mineure sur la liste rouge nationale. La tendance globale semble cependant à la baisse (-26% sur les 10 dernières années) avec des variations interannuelles parfois marquées, à l'image du déclin européen.

Très abondant dans quasiment tous les milieux, l'Accenteur mouchet fait partie des 15 espèces les plus abondantes dans la région. Les effectifs nicheurs sont de l'ordre de 80 000 à 100 000 couples. Les résultats de l'OROC indiquent une baisse notable des effectifs de 35% entre 2004 et 2014, similaire à la tendance nationale. Une analyse plus fine montre une évolution non significative en petite couronne, mais une baisse de 50 % à Paris pendant cette décennie. Cette baisse semble s'inscrire dans un contexte de chute des ressources alimentaires des insectivores, ainsi que de diminution et d'uniformisation des zones buissonnantes et arbustives. En grande couronne, elle peut être due à l'extension de l'urbanisation au détriment des zones agricoles.

**Localisation et effectifs sur le site d'étude**

Sur le site, un individu a été contacté dans le parc boisé de l'hôpital. Mais tous les ensembles de milieux ouverts et arbustifs lui sont favorables, y compris les jardins.

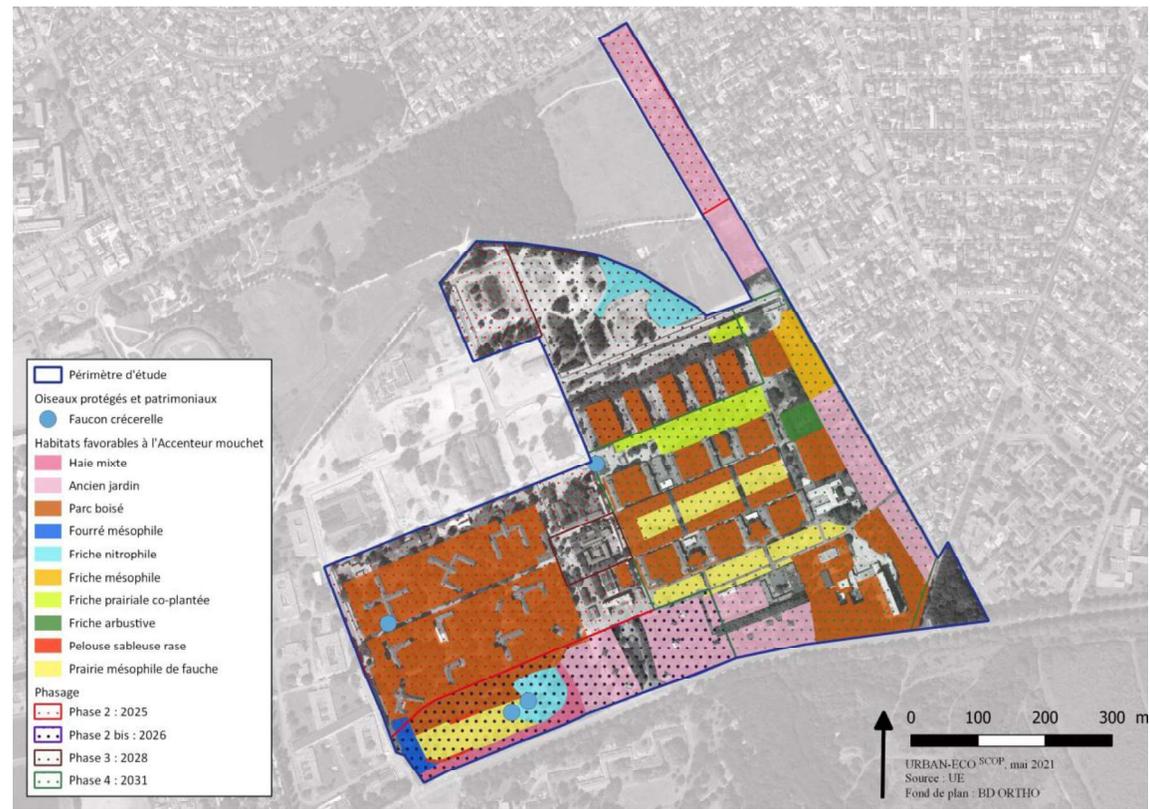


Figure 89. Localisation de l'A. mouchet dans le périmètre d'étude (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2021)

Serin cini <i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	
Présentation et écologie	
<b>Description morphologique</b>	<p>Le Serin cini a un corps trapu, avec une petite tête ronde, des ailes assez longues et arrondies et une queue courte et échancrée. Le mâle a le frot, les sourcils, la poitrine et le croupion jaunes vif. La calotte, la nuque et le dos sont brun jaunâtre rayé de brun-noir. Les joues sont verdâtres, le ventre blanc, les flancs blancs striés de brun-noir. Les ailes sont brun-noir lisérées de jaune avec deux fines barre transversales jaunâtres et la queue est brun-noir lisérée de verdâtre. La femelle est moins jaune et davantage rayée sur le dessous. Le peti bec conique est brun-gris et les pattes, courtes et fines, sont brun-rosé.</p>
	
	<p>Figure 90. Accenteur mouchet</p>

<b>Régime alimentaire</b>	Il se nourrit essentiellement de grained, mais aussi de bourgeons et jeunes pousses.																																				
<b>Habitat</b>	Le Serin cini recherche les endroits semi-ouverts, pourvus à la fois d'arbres et arbustes, feuillus et/ou résineux, dans lesquels il peut nicher et d'espaces dégagés riches en plantes herbacées où il peut se nourrir. C'est la raison pour laquelle il aime le milieu urbain avec ses parcs et jardins riches en arbustes ornementaux à feuillage persistant, thuyas, ifs, buis, ... En hiver, les Serins cini fréquentent les secteurs riches en plantes herbacées porteuses de graines.																																				
<b>Phénologie</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Janv.</th> <th>Fév.</th> <th>Mars</th> <th>Avr.</th> <th>Mai</th> <th>Juin</th> <th>Juill.</th> <th>Aout</th> <th>Sept.</th> <th>Oct.</th> <th>Nov.</th> <th>Déc.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="background-color: #0070C0;"></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #92D050;"></td> <td style="background-color: #92D050;"></td> <td style="background-color: #92D050;"></td> <td style="background-color: #92D050;"></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="background-color: #92D050;"></td> <td style="background-color: #92D050;"></td> <td style="background-color: #92D050;"></td> <td style="background-color: #92D050;"></td> </tr> </tbody> </table> <p> <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #0070C0; border: 1px solid black;"></span> Période de reproduction du Serin cini (<i>S. serinus</i>)  <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #92D050; border: 1px solid black;"></span> Périodes de migration du Serin cini (<i>S. serinus</i>)  <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #92D050; border: 1px solid black;"></span> Période d'hivernage du Serin cini (<i>S. serinus</i>) </p> <p>Diurne, il est gégair en dehors de la période de reproduction le Serin cini est présent en France toute l'année. Une grande partie des oiseaux du nord et de l'est du pays vont hiverner dans le sud et l'ouest, en nombre d'autant plus important que l'hiver est rigoureux. La migration automnale à lieu de fin août à fin octobre, parfois jusqu'à fin novembre. La migration prénuptiale se tient dès février et jusqu'en avril.</p> <p>Polygame, il effectue 2 à 3 pontes par an, d'avril à août, comportant chacune 4 œufs. L'incubation dure pendant 12-14 jours. Les jeunes nidicoles s'envolent à 14-16 jours et deviennent indépendants 9 jours plus tard.</p>	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																								
Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																										
<b>Statuts de l'espèce</b>																																					
<b>Protection internationale</b>	Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) : Annexe II																																				
<b>Protection européenne</b>	Non protégé au niveau européen																																				
<b>Protection nationale</b>	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : Article 3 (individus et leurs habitats)																																				
<b>Protection régionale</b>	Non protégée au niveau régional																																				
<b>Liste rouge mondiale</b>	LC : « Préoccupation mineure »																																				
<b>Liste rouge européenne</b>	LC : « Préoccupation mineure »																																				
<b>Liste rouge française</b>	VU : « Vulnérable » (nicheurs) NA : « Non applicable » (hivernants)																																				
<b>Liste rouge francilienne</b>	EN : « En danger »																																				
<b>Déterminance ZNIEFF régionale</b>	Non déterminant ZNIEFF en Ile-de-France																																				
<b>Répartition et état des populations</b>																																					
<b>A l'échelle européenne</b>	Il se reproduit en Europe, au nord jusqu'au sud de l'Angleterre et de la Suède et à l'est jusqu'à la Russie et la mer Noire. Il hiverne tout autour de la Méditerranée.																																				
<b>À l'échelle nationale et locale</b>	En France, le Serin cini se reproduit sur l'ensemble du territoire, y compris en Corse, jusqu'à environ 1 000 m d'altitude. En hiver, l'espèce se concentre dans la vallée du Rhône (au sud de Lyon) et de la Loire, ainsi que sur le littoral méditerranéen (Corse incluse) et occidental (de la Normandie au Pays basque) et hiverne sporadiquement ailleurs.																																				



Figure 91. Aire de répartition du Serin cini en France métropolitaine (INPN)

L'espèce est répandue dans presque toute l'Île-de-France. Les absences apparentes peuvent-être dûes à une sous prospection, mais soulignent quand même de faibles densités dans les zones de grandes cultures du centre seine-et-marnais.

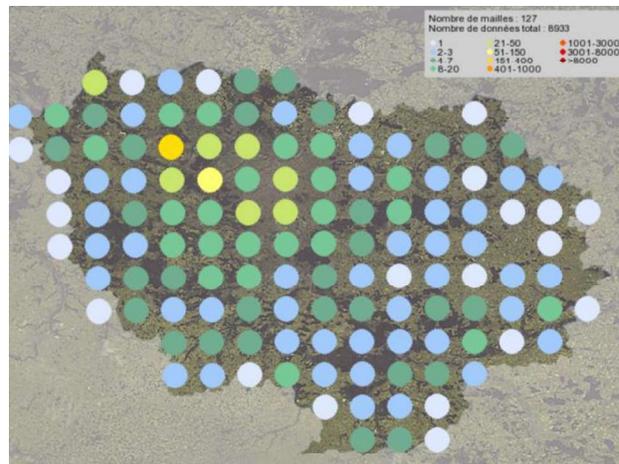


Figure 92. Carte de répartition du Serin cini à l'échelle régionale (Faune IDF, 2021)

**Menaces**

La distribution du Serin cini est relativement stable depuis la fin des années 1970. Si les limites de sa répartition évoluent peu, les populations subissent un déclin marqué durant les deux dernières décennies, de 1,6% par an entre 1989 et 2012 et de 2% par an depuis 2000. Si cette tendance n'est pas *a priori* attribuable aux changement climatique ou à des destructions d'habitats, elle pourrait être liée à l'industrialisation de l'agriculture et au traitement généralisé des herbicides. La population française est estimée entre 250 000 et 500 000 couples nicheurs. Le Serin cini est vulnérable au niveau national.

L'espèce est en régression à tous les niveaux géographiques : européen (déclin modéré de 42% entre 1982 et 2012), national (-39% sur la dernière décennie, -54% depuis 1989) et régional (-35%). L'effectif nicheur régional est estimé à 5 000 couples et semble en diminution depuis 2000. La raréfaction des friches et des délaissés réduit drastiquement la disponibilité en petites graines indispensables à la survie de l'espèce. La réduction de l'usage des herbicides et le maintien de jachères et de bandes enherbées en zones agricoles sont les pistes qui semblent les plus prometteuses pour préserver l'avenir de cette espèce. Le Serin cini est considéré comme en danger en Ile-de-France.

**Localisation et effectifs sur le site d'étude**

Sur le site l'espèce a été contacté dans le parc boisé de l'hôpital à proximité des bâtiments, avec l'observation de deux individus en avril 2018.

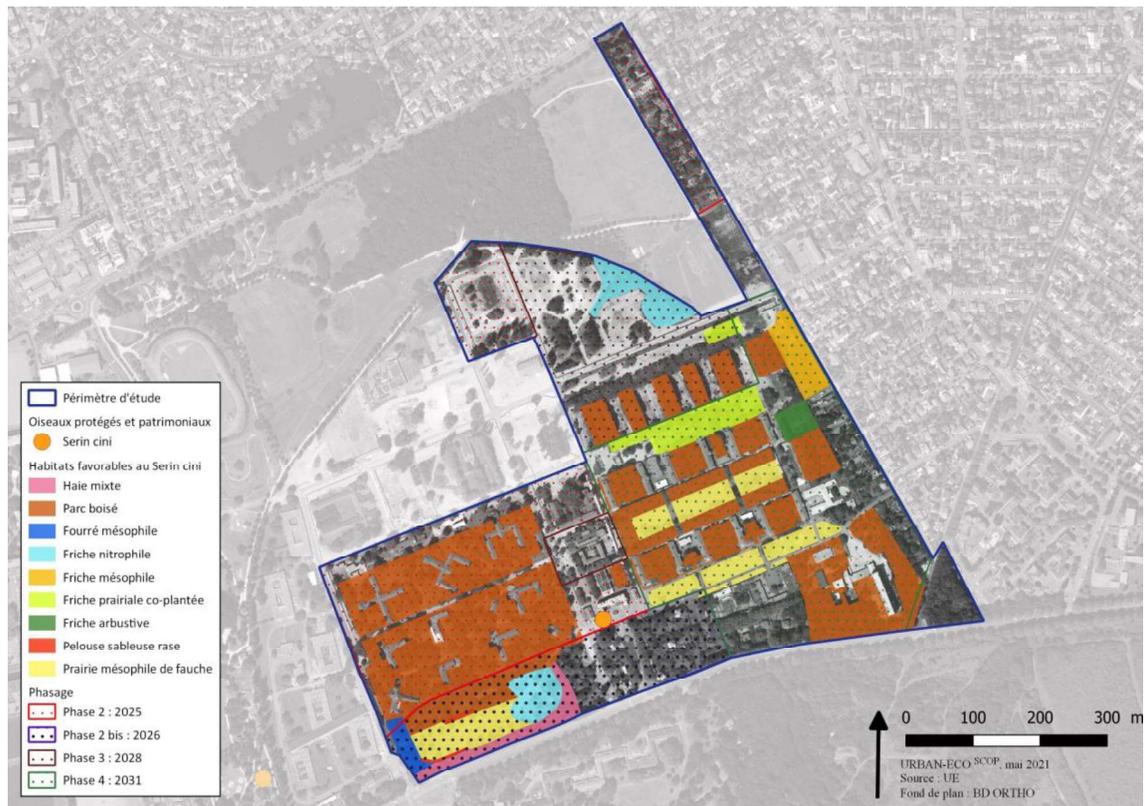


Figure 93. Localisation du *S. cini* dans le périmètre d'étude (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2021)

## b) Cortège des milieux boisés

Mésange à longue queue <i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	
<b>Présentation et écologie</b>	
<b>Description morphologique</b>	<p>La mésange à longue queue a un corps menu et rondlet, avec une petite tête ronde, des ailes assez courtes et arrondies, une queue très longue, fine et arrondie. Les adultes ont la tête entièrement blanche (rare) ou avec un large trait noir de l'œil jusqu'au dos noir de part et d'autre de la nuque, un croupion rose, la gorge et les parties inférieures blanches, les flancs et le bas du ventre teintés de rose, les ailes brun-noir liserées de blanc, les épaules rose-roussâtre et la queue noire bordée de blanc. Le bec est noir, très court et fin. Les pattes brun-noir, courtes et fines.</p>
	
	<p>Figure 94. Mésange à longue queue.</p>

<b>Régime alimentaire</b>	Elle se nourrit surtout de petits insectes et d'araignées, parfois de quelques graines.																								
<b>Habitat</b>	La mésange à longue queue fréquente les arbres et buissons à proximité des terrains dégagés. On la retrouve ainsi dans les bosquets, lisières forestières, larges haies, vergers ou zones couvertes de buissons.																								
<b>Phénologie</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Janv.</th> <th>Fév.</th> <th>Mars</th> <th>Avr.</th> <th>Mai</th> <th>Juin</th> <th>Juill.</th> <th>Aout</th> <th>Sept.</th> <th>Oct.</th> <th>Nov.</th> <th>Déc.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p> Période de reproduction de la Mésange à longue queue (<i>A. caudatus</i>)</p> <p>Diurne, elle est grégaire en dehors de la reproduction. La Mésange à longue queue est présente en France toute l'année. Les oiseaux français sont sédentaires et sont rejoints en hiver par des oiseaux venus du nord de l'Europe.</p> <p>Elle effectue une ponte par an, de fin mars à juin, comportant 8 à 10 œufs. L'incubation dure entre 12 et 14 jours. Les jeunes nidicoles quittent le nid et s'envolent à 15 jours.</p>	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.												
Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.														
<b>Statuts de l'espèce</b>																									
<b>Protection internationale</b>	Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) : Annexe III																								
<b>Protection européenne</b>	Non protégé au niveau européen																								
<b>Protection nationale</b>	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : Article 3 (individus et leurs habitats)																								
<b>Protection régionale</b>	Non protégée au niveau régional																								
<b>Liste rouge mondiale</b>	LC : « Préoccupation mineure »																								
<b>Liste rouge européenne</b>	LC : « Préoccupation mineure »																								
<b>Liste rouge française</b>	LC : « Préoccupation mineure » (nicheurs) NA : « Non applicable » (passage)																								
<b>Liste rouge francilienne</b>	NT : « Quasi menacé »																								
<b>Déterminance ZNIEFF régionale</b>	Non déterminant ZNIEFF en Ile-de-France																								
<b>Répartition et état des populations</b>																									
<b>A l'échelle européenne</b>	Se reproduit dans toute l'Europe, à l'exception de l'Islande et du nord de la péninsule Scandinave.																								
<b>À l'échelle nationale et locale</b>	En France, la Mésange à longue queue se reproduit sur l'ensemble du territoire, y compris en Corse. En hiver, elle est également présente dans tout le pays.																								



Figure 95. Aire de répartition de la Mésange à longue queue en France métropolitaine (INPN)

La Mésange à longue-queue est présente partout en Ile-de-France, y compris au cœur des villes dans les parcs urbains.

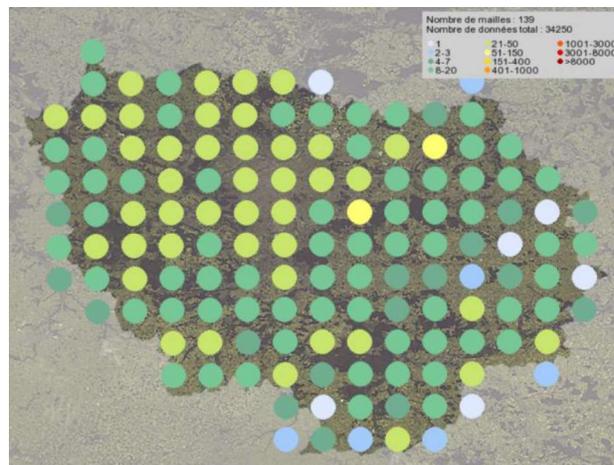


Figure 96. Carte de répartition de la Mésange à longue queue à l'échelle régionale (Faune IDF, 2021)

**Menaces**

La Mésange à longue queue est très commune en France, avec entre 1 et 2 millions de couples nicheurs. Elle est classée en préoccupation mineure sur la liste rouge nationale.

La population nicheuse francilienne est estimée à 10 000 – 15 000 couples. Alors la Mésange à longue queue est considérée comme stable à long terme en France et en Europe, elle est notée en baisse depuis dix ans de 13 % en France et de 60 % en Ile-de-France. Les fluctuations importantes de cette espèce compliquent les tentatives d'explication de cette tendance, mais il est certain que l'uniformisation des milieux agricoles ne favorise pas son maintien en zone rurale. Elle est considérée comme quasi menacée dans la région.

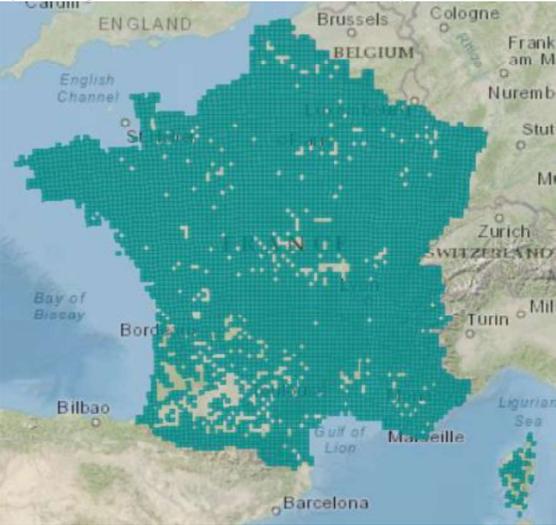
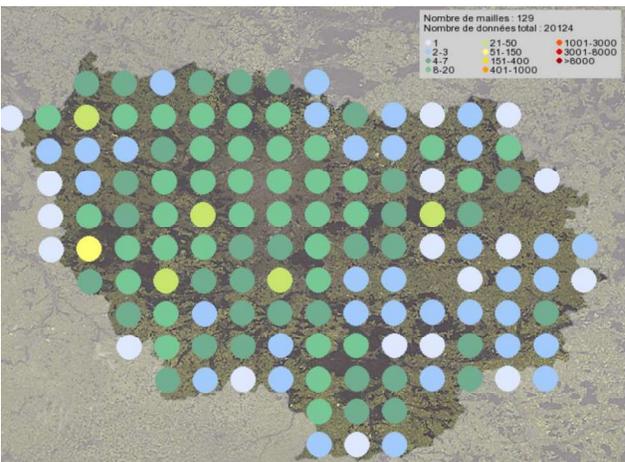
**Localisation et effectifs sur le site d'étude**

Un groupe de 5 individus a été observé en hiver au niveau du parc boisé de l'hôpital. Tous les autres habitats bisés et arbustifs du site lui sont également favorables.



Figure 97. Localisation de la M. à longue queue dans le périmètre d'étude (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2021)

<b>Roitelet huppé</b> <i>Regulus regulus</i> (Linnaeus, 1758)																																											
<b>Présentation et écologie</b>																																											
<b>Description morphologique</b>	<p>Le Roitelet huppé à un corps trapu et rondet, une tête ronde, des ailes courtes et légèrement arrondies, sans cesse écartées et refermées nerveusement, une queue courte et échancrée. Le dessus est vert-olive, la tête gris-olive avec une tâche jaune vif (teintée de rouge chez le mâle) allongée et bordée de noir sur le sommet de la calotte, les joues grises, avec une petite moustache noire partant du bec, le dessous blanchâtre, les ailes brun-noir liserées de blanc et présentant 2 barres transversales blanches, la queue brun-olive. Le bec très court, fin et pointu, est brun-noir. Les pattes noirâtres, sont courtes et fines.</p>																																										
																																											
	<i>Figure 98. Roitelet huppé</i>																																										
<b>Régime alimentaire</b>	Il se nourrit principalement d'insectes et d'araignées minuscules. Il mange jusqu'à 7 g par jour.																																										
<b>Habitat</b>	Le Roitelet huppé fréquente principalement les grands conifères (principalement épicéas), forêts, bosquets ou arbres isolés. Il s'accommode aussi de sapins, mélèzes, pins et cyprès. On le retrouve dans les fourrés et arbustes lors de la migration.																																										
<b>Phénologie</b>	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>Janv.</th><th>Fév.</th><th>Mars</th><th>Avr.</th><th>Mai</th><th>Juin</th><th>Juill.</th><th>Aout</th><th>Sept.</th><th>Oct.</th><th>Nov.</th><th>Déc.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td style="background-color: #0070C0;"></td><td style="background-color: #0070C0;"></td><td style="background-color: #0070C0;"></td><td style="background-color: #0070C0;"></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #90EE90;"></td><td style="background-color: #90EE90;"></td><td style="background-color: #90EE90;"></td><td style="background-color: #90EE90;"></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td style="background-color: #90EE90;"></td><td style="background-color: #90EE90;"></td><td style="background-color: #90EE90;"></td> </tr> </tbody> </table> <div style="margin-top: 10px;"> <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 15px; background-color: #0070C0;"></td> <td>Période de reproduction du Roitelet huppé (<i>R. regulus</i>)</td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; height: 15px; background-color: #9966CC;"></td> <td>Périodes de migration du Roitelet huppé (<i>R. regulus</i>)</td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; height: 15px; background-color: #90EE90;"></td> <td>Période d'hivernage du Roitelet huppé (<i>R. regulus</i>)</td> </tr> </table> </div> <p>Diurne mais migre de nuit. Grégaire en dehors de la reproduction. Le Roitelet huppé est présent en France toute l'année. Il est sédentaire et plutôt erratique en hiver. De mi-septembre à début novembre (maximum en octobre), les oiseaux d'Europe du nord arrivent en France, où ils hivernent jusqu'en mars.</p> <p>Il effectue deux pontes par an, de fin avril à début juillet, comportant chacune de 8 à 10 œufs. L'incubation par la femelle dure de 12 à 17 jours. Les jeunes nidicoles quittent le nid entre 14 et 18 jours.</p>	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																										Période de reproduction du Roitelet huppé ( <i>R. regulus</i> )		Périodes de migration du Roitelet huppé ( <i>R. regulus</i> )		Période d'hivernage du Roitelet huppé ( <i>R. regulus</i> )
Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																																
	Période de reproduction du Roitelet huppé ( <i>R. regulus</i> )																																										
	Périodes de migration du Roitelet huppé ( <i>R. regulus</i> )																																										
	Période d'hivernage du Roitelet huppé ( <i>R. regulus</i> )																																										
<b>Statuts de l'espèce</b>																																											
<b>Protection internationale</b>	Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) : Annexe II																																										
<b>Protection européenne</b>	Non protégé au niveau européen																																										
<b>Protection nationale</b>	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : Article 3 (individus et leurs habitats)																																										
<b>Protection régionale</b>	Non protégé au niveau régional																																										
<b>Liste rouge mondiale</b>	LC : « Préoccupation mineure »																																										

<b>Liste rouge européenne</b>	LC : « Préoccupation mineure »
<b>Liste rouge française</b>	NT : « Quasi-menacé » (nicheurs) NA : « Non applicable » (hivernants)
<b>Liste rouge francilienne</b>	LC : « Préoccupation mineure »
<b>Déterminance ZNIEFF régionale</b>	Non déterminant ZNIEFF en région
<b>Répartition et état des populations</b>	
<b>A l'échelle européenne</b>	Il se reproduit en Europe moyenne (montagnes en zone méditerranéenne) et septentrionale (sauf Islande et nord de la Scandinavie), Russie, Sibérie.
<b>A l'échelle nationale et locale</b>	<p>En France, le Roitelet huppé se reproduit sur l'ensemble du territoire, sporadiquement en plaine et surtout en montagne où il atteint 2000 m d'altitude. Il est absent de la frange littorale méditerranéenne et corse, du sud-ouest et de celle de l'Atlantique (des Landes à la Vendée). En hiver il est plus largement réparti, mais demeure peu abondant dans le sud-ouest.</p>  <p>Figure 99. Aire de répartition du Roitelet huppé en France métropolitaine (INPN)</p> <p>Le Roitelet huppé se reproduit dans presque toute l'Île-de-France, y compris en petite couronne et dans Paris. Seule une zone relativement large demeure sans indices de reproduction au centre-est de la Seine-et-Marne.</p>  <p>Figure 100. Carte de répartition du Roitelet huppé à l'échelle régionale (Faune IDF, 2021)</p>

<b>Menaces</b>	<p>En France, après les fortes fluctuations d'effectifs avant 2001, l'espèce est en déclin prononcé depuis. Le programme du STOC met en évidence une diminution de -39% depuis 2001. Il est considéré comme quasi-menacé par la liste rouge nationale et apparaît dans un état de conservation défavorable en France.</p> <p>La population régionale est estimée entre 9 300 et 16 000 couples. Les résultats de l'OROC indiquent une stabilité des effectifs nicheurs entre 2004 et 2014. Cette tendance n'est pas identique au niveau national où le déclin est entamé depuis le début des années 2000. Ce déclin est potentiellement lié aux changements climatiques et la dégradation des habitats forestiers pour cette espèce spécialiste.</p>
----------------	--

**Localisation et effectifs sur le site d'étude**

Le Roitelet huppé a été observé dans des conifères au sud-ouest du site, en lisière de prairie. Tous les habitats boisés et arbustifs du site lui sont favorables.



Figure 101. Localisation du Roitelet huppé dans le périmètre d'étude (URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, 2021)

DOSSIER DE DEROGATION ESPECES PROTEGEES ET DE LEURS HABITATS

<p align="center"><b>Tourterelle des bois</b> <b><i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)</b></p>	
Présentation et écologie	
<b>Description morphologique</b>	<p>La Tourterelle des bois a un corps allongé et fin, avec des ailes assez longues et effilées, une queue assez courte et arrondie. L'adulte à la tête et le cou gris-bleu, avec une tache formée de traits noirs et blancs de chaque côté du cou. La gorge et la poitrine sont mauves teintées de rose, le dessus est brun nettement liséré de roux, la pointe de l'aile est brun-foncé, le ventre et les flancs sont blancs, le dessous de l'aile est gris pâle et la queue est noir bordée de blanc. Le bec est brun noir, court et mince. Les pattes sont courtes et rougeâtres.</p> <div align="center" data-bbox="711 1507 1166 1812"> </div> <p align="center"><i>Figure 102. Tourterelle des bois</i></p>
<b>Régime alimentaire</b>	<p>Elle se nourrit principalement de graines, mais également de baies, quelques insectes et petits escargots.</p>

<b>Habitat</b>	La Tourterelle des bois est plutôt un oiseau des paysages ouverts parsemés d'arbres, de buissons, de haies et de bosquets. On la trouve souvent dans les fourrés bordant les terres cultivées, où elle cherche l'essentiel de sa nourriture.																																				
<b>Phénologie</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Janv.</th> <th>Fév.</th> <th>Mars</th> <th>Avr.</th> <th>Mai</th> <th>Juin</th> <th>Juill.</th> <th>Aout</th> <th>Sept.</th> <th>Oct.</th> <th>Nov.</th> <th>Déc.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> </tr> <tr> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>    <span style="color: blue;">■</span> Période de reproduction de la Tourterelle des bois (<i>S. turtur</i>)  <span style="color: purple;">■</span> Périodes de migration de la Tourterelle des bois (<i>S. turtur</i>) </p> <p>Diurne, elle est très grégaire en dehors de la reproduction. La Tourterelle des bois est présente en France de mi-avril à octobre. Le passage pré-nuptial culmine en mai et cesse au début du mois de juin. La migration postnuptiale débute en août, atteint son maximum après le milieu du mois et décline rapidement en septembre. Les oiseaux européens passent l'hiver en Afrique tropicale, du Sénégal à l'Éthiopie.</p> <p>Il effectue deux ou trois pontes par an, de fin mai à août, comportant chacune 1 ou 2 œufs. L'incubation par la femelle dure de 13 à 16 jours. Les jeunes nidicoles quittent le nid à environ 20 jours et deviennent indépendant peu après.</p>	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																								
Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																										
<b>Statuts de l'espèce</b>																																					
<b>Protection internationale</b>	Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) : Annexe III Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS - Convention de Bonn) : Annexe II																																				
<b>Protection européenne</b>	Non protégé au niveau européen																																				
<b>Protection nationale</b>	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : Article 3 (individus et leurs habitats)																																				
<b>Protection régionale</b>	Non protégé au niveau régional																																				
<b>Liste rouge mondiale</b>	VU : « Vulnérable »																																				
<b>Liste rouge européenne</b>	VU : « Vulnérable »																																				
<b>Liste rouge française</b>	VU : « Vulnérable » (nicheurs) NA : « Non applicable » (hivernants)																																				
<b>Liste rouge francilienne</b>	EN : « En danger »																																				
<b>Déterminance ZNIEFF régionale</b>	Non déterminant ZNIEFF en région																																				
<b>Répartition et état des populations</b>																																					
<b>A l'échelle européenne</b>	Il se reproduit en Europe méditerranéenne et tempérée (de l'Espagne à l'Angleterre et localement au Danemark) et Russie méridionale.																																				
<b>A l'échelle nationale et locale</b>	En France, la Tourterelle des bois se reproduit partout, y compris en Corse, sauf dans les zones de montagne (au-dessus de 700 mètres environ). Passage migratoire important dans le sud-ouest et les cols pyrénéens occidentaux.																																				

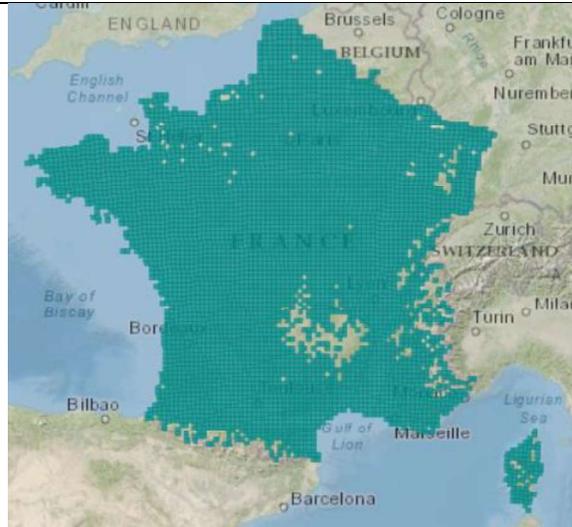


Figure 103. Aire de répartition de la Tourterelle des bois en France métropolitaine (INPN)

La Tourterelle des bois est répartie dans toute la région à l'exception de la petite couronne où elle est très rare. Cela est en lien avec ses préférences écologiques pour les milieux agricoles variés, comprenant bosquets et haies.

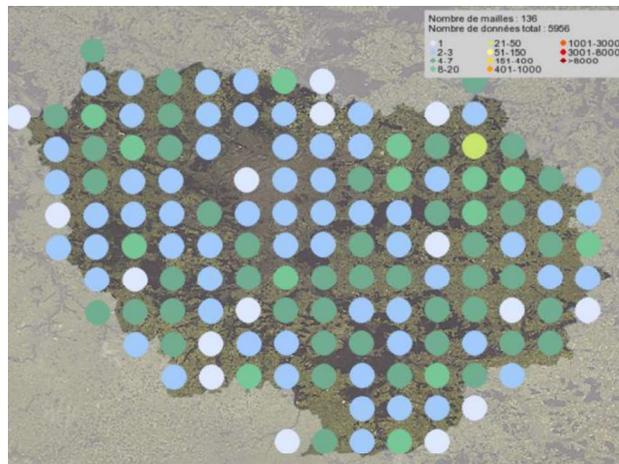


Figure 104. Carte de répartition de la Tourterelle des bois à l'échelle régionale (Faune IDF, 2021)

**Menaces**

En France, l'effectif nicheur de la Tourterelle des bois aurait diminué de 50% entre 1970 et 1990. Le programme STOC met en évidence un déclin modéré et régulier, de 1,02% en moyenne par an depuis 1989 et 1,03% depuis 1998. Comme pour le reste de l'Europe, la tendance observée en France résulte surtout de la dégradation des habitats de nidification liée aux pratiques agricoles intensives. De plus, les fluctuations interannuelles des taux de survie observés seraient liées à la variation de disponibilité de nourriture sur les quartiers d'hiver en Afrique de l'Ouest et aux conditions météorologiques rencontrées en migration, notamment au Sahara. Par ailleurs, les prélèvements nationaux pour la chasse atteignent 60 000 à 75 000 individus (2007-2008). La population française est estimée entre 300 000 et 500 000 couples.

Cette espèce extrêmement commune en Ile-de-France jusque dans les années 1970 (30 000 couples), a subi dans la région une chute importante (-61% dans la dernière décennie), encore plus forte qu'au niveau national. Les effectifs régionaux ont été estimés à 2 500-4 400 couples. Ce déclin se retrouve également dans le reste de l'Europe. Il s'explique principalement par l'uniformisation des zones de grande culture, en particulier la disparition des haies et aussi par des années de sécheresse dans leurs terrains d'hivernage africains.